

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 30 MAI 1996

Le torchon brûle entre les chefs libéraux

Chrétien pourrait bien être le « dernier premier ministre du Canada », prévient Johnson

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Rien ne va plus entre libéraux fédéraux et provinciaux.

3 députés
du PLQ
parlent du
leadership
de Johnson
chez
Chrétien

Le chef du Parti libéral a averti hier que Jean Chrétien pourrait bien être le « dernier premier ministre du Canada » s'il ne concrétise pas ses engagements pris durant la campagne référendaire.

Au cours d'un point de presse, M. Johnson a été on ne peut plus clair, cachant mal sa frustration. « M. Chrétien

a l'occasion d'être un grand premier ministre qui va régler le problème de l'unité canadienne. Il a également le choix, et je lui ai dit, de se comporter de façon à ce qu'il soit le dernier premier ministre du Canada », de marteler M. Johnson.

Le chef du PLQ a fait cette sortie peu après qu'on ait appris que la question de son leadership a été évoquée au cours d'une discussion tenue entre le premier ministre Jean Chrétien et trois députés libéraux du Québec en janvier dernier.

Les trois émissaires du PLQ ont rencontré M. Chrétien le 6 janvier au 24, Sussex, résidence personnelle du pre-

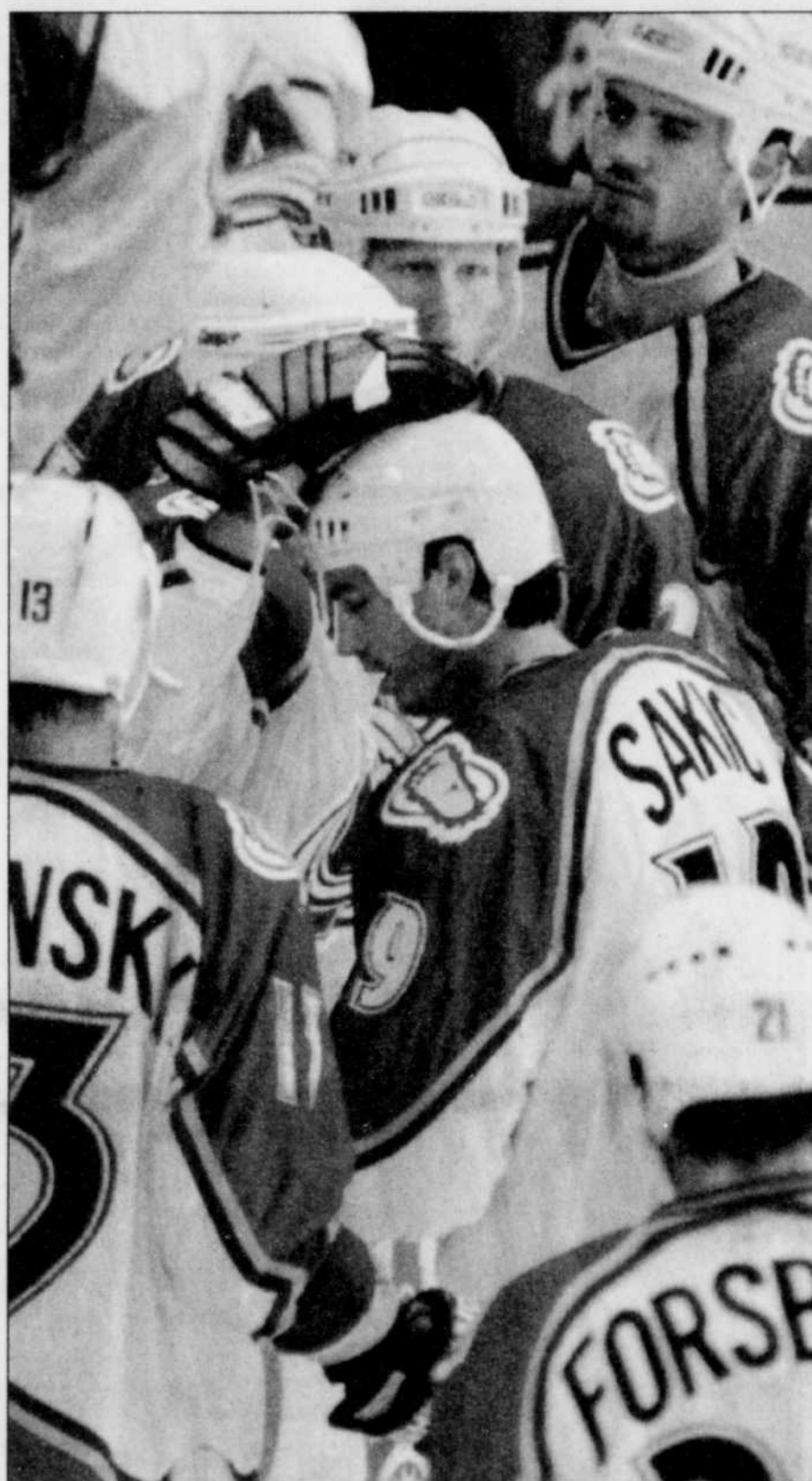
Voir LIBÉRAUX en A2 ►

AUTRE TEXTE

■ Des relations tendues Page A9

Les ex-Nordiques accèdent à la finale de la Coupe Stanley

YVES POULIN
Le Soleil



L'Avalanche doit une fière chandelle à son capitaine Joe Sakic (au centre) qui a amassé 29 points depuis le début des séries.

L'Avalanche du Colorado a atteint de nouveaux sommets hier soir à Detroit, alors que les Nordiques de Québec nous avaient plutôt habitués à des contre-performances en séries éliminatoires.

En battant les Red Wings de Detroit en six parties en finale de l'Association de l'Ouest, grâce à une victoire de 4-1 hier, ils se sont qualifiés une première fois pour la grande finale de la Coupe Stanley. Un an trop tard diront les nombreux amateurs ou ex-partisans déçus.

En 16 saisons dans la LNH, les Nordiques n'avaient jamais pu se rendre plus loin que la finale de Conférence (rebaptisée Association depuis), et ce à deux reprises.

Les Bleus n'ont pas fait le poids devant les Islanders de New York en 1981-82, s'inclinant en quatre rencontres consécutives, en plus d'être dominés 18-9 au chapitre des buts. Faut dire que la dynastie des Islanders était alors en pleine effervescence avec les Mike Bossy, Bryan Trottier, Billy Smith et Denis Potvin en tête.

En 84-85, les Nordiques se sont butés aux Flyers de Philadelphie et son gardien Pelle Lindberg. Les deux clubs ont disputé une bonne série et les Bleus n'ont pas abdicé avant la sixième rencontre (4-2).

Joe Sakic y est pour beaucoup dans la poussée irrésistible de l'Avalanche en 95-96. Il domine la colonne des marqueurs avec 29 points dont 17 buts en 18 matchs. À vie en séries, le capitaine de l'Avalanche présentait un bilan plus modeste de 11 points en 12 rencontres, dont sept buts.

La prestation des Peter Forsberg, Sandis Ozolinsh y est aussi pour quelque chose dans les succès de l'Avalanche. En compagnie de Sakic, ils trônent parmi les 12 meilleurs pointeurs des séries.

N'oublions pas Patrick Roy, qui n'a disputé que deux matchs ordinaires jusqu'ici et qui menace plusieurs records pour un gardien en matchs éliminatoires.

En 16 ans d'histoire dans la LNH, les Nordiques ont également été écartés de la vraie saison à sept reprises, en plus d'être éliminés au premier tour cinq fois.

MAISON DAUPHINE Un travailleur de rue se suicide après son congédiement

«Les jeunes n'y sont pas écoutés», a-t-il confié au SOLEIL avant sa mort

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Jean-Pierre Turcotte était «travailleur de rue» et oeuvrait à la Maison Dauphine. «Oeuvrait» est le terme juste puisque, comme bien d'autres, il a été mis à la porte, ces derniers jours, dans le mouvement amorcé par le père Michel Boisvert pour revampir l'image de la maison pour jeunes marginaux.

«Oeuvrait» est encore la conjugaison appropriée puisque Jean-Pierre s'est suicidé mardi, quatre jours après une longue entrevue accordée au SOLEIL.

Comme quatre autres employés de la Maison Dauphine que je venais de rencontrer, il avait accepté de parler de ce qui se passait réellement à l'intérieur des murs du refuge. Il m'a rappelé

Voir SUICIDE en A2 ►

AUTRE TEXTE

■ Entente secrète avec la police de Québec Page A3

La Ville de Québec impuissante

Les bars érotiques défient ses règlements de zonage

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré les nombreuses poursuites intentées, la Ville de Québec ne parvient pas à faire respecter sa réglementation sur le zonage aux établissements érotiques.

L'administration municipale a engagé une centaine de poursuites contre des bars à caractère érotique qui se sont établis dans des quartiers résidentiels

ou d'affaires, défiant ainsi ouvertement les règles de zonage adoptées en 1989.

Aucune des plaintes déposées jusqu'ici en cour municipale n'a cependant entraîné la fermeture d'un des établissements délinquants.

Mardi, le conseiller indépendant Réjean Lemoine a dénoncé l'inertie de la ville dans ce dossier, une sortie faite quelques heures après l'explosion

ayant lourdement endommagé Le 262, un bar de danseuses nues du quartier Saint-Roch.

L'administration municipale soutient qu'elle fait face à forte partie, mais réfute les allégations de laisser-aller qui lui sont adressées. «C'est une guérilla judiciaire incessante avec les exploitants», a affirmé, hier, le direc-

Voir ÉROTQUES en A2 ►

Déjà un 3e vol à l'horizon



L'astronaute québécois Marc Garneau (à gauche) venait à peine de revenir sur Terre hier que de nouvelles virées dans l'espace semblaient déjà se dessiner à l'horizon. «J'aimerais participer à l'assemblage de la station spatiale internationale, qui va commencer l'an prochain», a-t-il déclaré quelques heures après l'atterrissage de la navette spatiale Endeavour. Détails en page A 15.

LA MÉTÉO

Maximum 18, Minimum 4

Partiellement ensoleillé, quelques nuages ce soir. Demain, ensoleillé, plus chaud. Détails page C2

QUÉBEC, 100¢ ANNÉE, NO 151
FLORIDE, 1.60 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS QUÉBEC 8⁰⁰%
6 ans

MIDLAND WALWYN
Le plus des valeurs
652-8011 • 1-800-463-8317
Taux sujet à changement sans préavis 250986 M

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 14
Le Monde	15 et 16

CAHIER B

Questions d'argent	1 à 3, 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6 et 7

CAHIER C

Le Monde Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 5, 11 et 12
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS

Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7 et 8

SERVICES

Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 29-05-96

3-9-29-31-44-49

(complémentaire)

26

EXTRA

357445

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-05-96

9-7-4

5-0-0-4

BANCO

tirage du 29-05-96

5-8-10-12-14-16-17-19-21-29-35-36-

41-47-49-51-55-57-60-61

SUICIDE Exposé à la maison Dauphine

Suite de la Une

mardi matin. Je lui ai retourné son appel en après-midi, j'imagine quelques minutes après le geste fatidique, puisque j'étais le dernier à figurer sur la liste de son téléavertisseur.

« Les jeunes sont pas écoutés, même à la Maison Dauphine », plaide celui qui, dans une note laissée à l'attention de son amie, demande d'être exposé à la Maison Dauphine, le lieu qu'il chérissait au plus profond et où le travail qu'il faisait donnait un nouveau sens à sa vie.

« Il n'a pas toujours été dans le bon chemin mais depuis qu'il oeuvrait à la maison, sa vie avait pris un tout autre sens, soutenait Jean Lessard, un de ses compagnons de travail, quelques instants après avoir appris sa mort.

L'annonce du suicide de ce T.R., la façon dont on appelle les travailleurs de rue, a vite fait le tour de place d'Youville hier.

Le père Michel Boisvert a confirmé au SOLEIL, hier soir, que les volontés du travailleur de rue seront exaucées. « J'ai longuement jéré avec son épouse durant l'après-midi, a affirmé le responsable de la Maison Dauphine. Les gens pourront manifester leurs condoléances à 13h30 demain. Le service aura lieu à 14 h dans la chapelle de la maison. »

M. Boisvert soutient que le travailleur de rue n'a pas été congédié mais qu'il a plutôt décidé de « partir comme d'autres ».

Il s'inquiète de la publicité qui pourrait entourer cet événement. « Vous savez, dit-il, ce n'est pas une aventure qui arrive rarement pour les jeunes de la rue. C'est notre deuxième collaborateur qui part de cette façon. »

Il prie le Seigneur de lui donner l'inspiration pour rendre positif le geste commis par le travailleur de rue.

Jean-Pierre Turcotte, comme plusieurs autres d'ailleurs, en avait gros sur le cœur et voulait remettre les pendules à l'heure pour redonner un bon mouvement à la Maison Dauphine.

Sirota son café dans un restaurant populaire du mail Centre-Ville, il avait mis sur papier sa liste de récriminations et a répondu sans détour à toutes mes questions.

Sur les relations avec les policiers, sur la vie à l'intérieur de l'établissement, sur l'administration, sur tout ce qui intéresse un journaliste préoccupé par le phénomène des jeunes marginaux et leur « accueil inconditionnel » dans l'immeuble des pères jésuites.

ÉROTiques Première victoire

Suite de la Une

teur adjoint de la ville, Hervé Brosseau, selon qui les tenants ont les moyens de se payer des avocats astucieux et de s'engager dans des procédures sans fin.

« Quand ils perdent en cour municipale, ils portent la cause en appel. Lorsqu'ils sont condamnés à nouveau, on s'aperçoit parfois que la raison sociale, les administrateurs ou les permis ont changé. »

La Ville de Québec vient d'obtenir ce qu'elle considère comme sa première « grande victoire » contre l'un de ces bars. Le 30 avril, la cour d'appel a refusé d'entendre la requête du Paradis, établi rue Saint-Joseph Est, qui avait été débouté un mois plus tôt en cour supérieure.

Selon M. Brosseau, Québec devra attendre d'avoir obtenu plusieurs condamnations avant de réclamer une injonction de fermeture. « On va procéder avec les autres chefs », dit-il.

Les avocats des exploitants font généralement valoir que la ville outrepassse ses prérogatives en se servant du zonage pour réglementer les moeurs, un pouvoir qui relève du seul gouvernement canadien.

Par ailleurs, il n'est pas question que le groupe Carcajou soit recréé à Québec, comme certains l'ont laissé entendre après l'explosion du bar Le 262, rue de la Couronne.

On rappelle que « Grizzly » a pris la relève. Cette escouade regroupe des policiers de Québec, de la SQ, de Charlesbourg, de la Haute-Saint-Charles et de la GRC.

« Grizzly travaille avec nous », a confié le directeur des enquêtes criminelles de la police de Québec, Gilles Drolet.

Les enquêteurs ont effectué quatre perquisitions dans des résidences ou des logements occupés par des proches des Hell's Angels et des Rock Machine, mais sans résultat probant. La police tente de retracer le propriétaire d'une arme de calibre .38 qu'elle a saisie au cours de l'opération.

LES RETOURNÉS

LIBÉRAUX Les députés solidaires

Suite de la Une

mier ministre canadien, pour le presser de donner suite à ses engagements référendaires.

Ces députés, Pierre Paradis (Brome-Missisquoi), Georges Farrah (Îles-de-la-Madeleine) et Roger Lefebvre (Frontenac) ont confirmé la tenue de cette rencontre en conférence de presse. Si la question du leadership de M. Johnson n'était pas l'objet de la discussion, elle a été abordée par la bande, ont laissé savoir hier ces parlementaires.

Selon les informations du service radio de la Presse canadienne, ces députés du Québec ont alors acquis la conviction que M. Chrétien larguait le chef du Parti libéral du Québec. Les élus en question contestent toutefois cette version des faits.

Hier, devant les journalistes, M. Paradis n'a pas nié que le leadership a été abordé, renvoyant les reporters au premier ministre canadien. « Mais il y a eu des commentaires sur la façon dont la campagne référendaire s'est déroulée », a admis M. Paradis.

On se rappellera que les fédéraux étaient fort mécontents du déroulement de cette campagne comme l'a déjà affirmé l'ex-ministre André Ouellet.

Pour sa part, M. Farrah a souligné: « On n'a pas donné la chance à M. Chrétien de parler du leadership car, en entrant, on lui a dit qu'on était solidaires de M. Johnson et de cette démarche. »

Quant à M. Lefebvre, il a reconnu que ce n'était pas « l'objet principal » de cette rencontre.

En fait, les trois députés, ont fait valoir d'entrée de jeu que le caucus était derrière M. Johnson et qu'ils n'entendaient donc pas épiloguer longtemps là-dessus. Leur chef était d'ailleurs au courant de cette rencontre informelle du leader parlementaire, de son adjoint et du whip de son parti et, le soir même, ils lui ont fait un rapport verbal des résultats de la discussion.

DÉCUS DES INITIATIVES

Il en ressort clairement que les libéraux québécois sont extrêmement décus des initiatives constitutionnelles fédérales.

« Nous n'avons pas constaté de matérialisation des arguments, sauf quelques éléments symboliques. Nous avons dit que la société distincte devait être constitutionnalisée... nous sommes entrés comme des députés préoccupés par la situation et nous sommes ressortis comme des députés préoccupés par la situation », de constater M. Paradis.

M. Paradis et ses collègues insistent pour qu'Ottawa « livre la marchandise » à la suite de ses engagements référendaires.

Le chef libéral a affirmé qu'il était au courant de l'initiative menée par ses trois députés qui visait à signifier « le message des Québécois fédéralistes » à M. Chrétien.

Hier, en Chambre, le premier ministre Bouchard a fait allusion aux rumeurs entourant l'avenir politique de M. Johnson.

« M. le président, tout indique qu'il va rester, si je comprends bien », de lancer le premier ministre après une question de M. Johnson l'enjoignant de gouverner plutôt que de faire de beaux discours.

LE TRENT UN®

PUR COTON

LA CHEMISE EXPÉDITION

29.95 Rég. 38.00*

PORTÉE AVEC
SHORT CARGO 29.95

la maison
simons
PLACE STÉ-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

DESCENTES A LA MAISON DAUPHINE

La police avait intérêt à collaborer

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les responsables de la Maison Dauphine ont conclu une entente avec le chef de police de la ville de Québec, M. Normand Bergeron, pour obliger tout policier à posséder un mandat de perquisition avant de pénétrer dans le lieu de refuge des jeunes marginaux de Québec.

De nombreux intervenants de la Maison Dauphine, dont Jean-Pierre Turcotte, un travailleur de rue qui vient de se suicider après avoir expliqué au SOLEIL, les hauts et les bas du refuge des marginaux, n'hésitent pas à mettre en contradiction les propos du directeur général de la Maison Dauphine, le père Michel Boisvert, selon que celui-ci porte ou ne porte pas son col romain.

Devant les micros des journalistes, le père Boisvert dit que les policiers peuvent se présenter en tout temps, sans mandat, au 14, Dauphine mais les directives qu'il adresse aux employés diffèrent passablement de ses propos, selon ces derniers.

Dans un document dont LE SOLEIL a copie, le grand responsable de la Maison Dauphine donne ainsi sa série de directives quant au comportement que les employés doivent avoir en présence des policiers.

Précisant d'abord qu'ils ne doivent jamais les rencontrer seuls, un minimum de deux étant nécessaire, la direction

de Dauphine demande à ses employés de vaincre leurs préjugés et de rester calmes « bien que l'uniforme et la visite en catastrophe intimidant ».

Elle leur précise de « ne jamais s'opposer par la force » encore moins de « résister physiquement ».

C'est à partir de ce moment que le mouvement de gradation pour empêcher les policiers d'entrer dans la Maison Dauphine est expliqué en long et en large. Il faut « les aviser que la Maison Dauphine est un lieu privé et qu'ils doivent être munis d'un mandat de perquisition », statue-t-on dans un premier temps. Puis « s'ils ne sont pas sûrs de ce qu'on leur dit, qu'ils peuvent appeler nos avocats ».

Et de rappeler les numéros de téléphone de leurs procureurs, Me Denis Richard et Bruno Bouffard, tant au bureau qu'à leur résidence.

« S'ils persistent en entrant par la force ou s'ils ne s'identifient pas, poursuit-on, leur dire qu'ils seront dénoncés au service de déontologie policière ».

Si les policiers veulent toujours pénétrer dans la maison, la directive précise de « leur rappeler que nous avons des ententes verbales avec leur chef et qu'ils peuvent l'appeler pour vérifier ».

« Cette entente consiste à passer par le 14, rue Dauphine pour régler l'affaire avec un intervenant ».

Mais Turcotte de rappeler que la maison d'accueil possède quatre autres portes par où les jeunes peuvent entrer ou sortir à leur guise.

Le jeune travailleur de rue a révélé aussi que de jeunes fumeurs sont acceptés à la Maison Dauphine, bien que la réglementation officielle demande de ne pas les héberger. « Quand ils viennent nous voir, c'est parce qu'ils ont besoin d'aide, plaide-t-il. Si on n'est pas capable de les accueillir, où iront-ils » demande celui-ci.

Turcotte et d'autres employés récemment congédiés s'interrogent aussi sur l'aspect administratif du refuge, notamment au versement de certaines subventions.

Il apparaît que les employés auraient aussi reçu l'ordre de répondre par l'affirmative aux fonctionnaires du ministère de la Sécurité du revenu, quand ceux-ci les appellent pour vérifier si un jeune réside à l'une ou l'autre des multiples adresses de la maison. « Pour leur permettre d'encadrer leur B.S., on avait la consigne de dire qu'ils restaient là mais ce n'était pas le cas. »

ESPACE SAINT-ROCH

14,5 millions \$ pour l'ÉNAP

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard a confirmé hier matin que son gouvernement allait construire un édifice dans le quartier Saint-Roch, à Québec, pour abriter l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Il a ajouté toutefois que l'Université du Québec n'a pas besoin du siège social qui devait constituer un deuxième édifice à cet endroit.

Le premier ministre a donc confirmé ce que LE SOLEIL publiait hier à savoir que le projet qu'avait annoncé l'ex-premier ministre Jacques Parizeau se réalisera mais en partie seulement. Et cette fois c'est vrai, approbation du Conseil du trésor à l'appui.

L'édifice qui abritera l'ÉNAP aura façade sur le boulevard Charest et sera situé à l'ouest de l'édifice abandonné La-Fayette. C'est un investissement de 14,5 millions \$ tandis que le projet de M. Parizeau atteignait 23,5 millions \$.

Mais le maire de Québec, Jean-Paul Allier, a choisi le mode positif et déclaré suite à la conférence de presse de M. Bouchard que l'investissement annoncé, « c'est tout de même 14,5 millions \$ de plus que ce que le gouvernement a injecté dans Saint-Roch depuis une dizaine d'années ». M. Allier s'en est pris aux gens et médias qui entretiennent un climat de morosité dans la région « avec la litane de l'humiliation de Budapest, le départ des Nordiques et gnan gnan gnan... » Il faut regarder en avant.

Le ministre responsable de la région de Québec, Jean Rochon, lui a d'ailleurs donné raison en disant que le climat de morosité n'existe peut-être pas au niveau qu'on l'imagine: « Sur le terrain on réalise qu'il y a un tas de projets ». Il a ajouté qu'il aura d'autres annonces positives pour la région dans quelques semaines.

Avec le milieu il travaille à trouver un point de ralliement autour duquel gravitera le développement économique. Le portrait du potentiel de développement est encore flou mais ça s'éclaircira. La construction de l'édifice de l'ÉNAP commencera au printemps pro-



Des investissements qui soulagent...

chain pour se terminer en septembre 1998.

Le maire croit qu'une fois la construction commencée, les promoteurs se pointeront pour réaliser d'autres projets. Et il se met à espérer que se réalisera son propre projet de construire 300 unités d'habitation dans l'Espace Saint-Roch.

Le conseiller indépendant du quartier, Réjean Lemoine, ainsi que les conseillers du Progrès civique Martin Forques et Gérald Poirier se sont dits satisfaits de cette annonce qui aidera à la consolidation du quartier. Mais M. Forques déplore que 14,5 millions \$, c'est beaucoup moins que ce qu'annonçait M. Parizeau l'an dernier.

M. Bouchard a aussi confirmé que le Domaine Cataract devient la résidence de fonction du premier ministre, des ministres et même des sociétés d'État. Toutes les activités diplomatiques s'y dérouleront, ce qui n'empêchera pas que cette maison historique demeurera ouverte au public car le gouvernement compte l'utiliser « 50 jours par an, pas plus ». Le Domaine Cataract est propriété du gouvernement mais gérée par la Fondation Bagatelle. Que la résidence de fonction du gouvernement soit à Sillery ne dérange pas le maire de Québec: « On ne va pas chipoter là-dessus, la capitale c'est une région ».

Enfin, comme LE SOLEIL l'annonçait hier, la Commission de la capitale nationale passe sous l'autorité du ministre responsable de la région de Québec, M. Rochon.

Le 1080 des Braves est à vendre

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Devant le choix de Lucien Bouchard de ne pas élire domicile dans la capitale, la Chambre de commerce du Québec Métropolitain a décidé hier de mettre en vente le 1080 rue des Braves.

Le prix demandé? Le même que celui payé il y a 18 mois: 800 000 \$.

Le président de la Chambre, Jean Beaupré, s'est dit confiant d'obtenir la somme. « Le marché est un peu moins bon que lorsque nous avions acheté, mais il y a eu des améliorations d'apportées à la maison et c'est tout de même une résidence où a habité le premier ministre », a-t-il expliqué.

Difficile de savoir toutefois à combien s'élève la créance hypothécaire due à la caisse populaire de Québec Est. M. Beaupré parle d'une dette d'environ 700 000 \$, mais ne peut certifier. Il ne veut pas non plus pour l'instant révéler le montant global des contributions fournies par les membres de la Chambre de commerce pour financer l'achat.

Propriété de la Société de rénovation Maillou, bras d'acquisition de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, la résidence officielle du premier ministre du Québec est évaluée à 607 000 \$ au rôle de la CUQ. « Mais les meubles valent 150 000 \$ »,

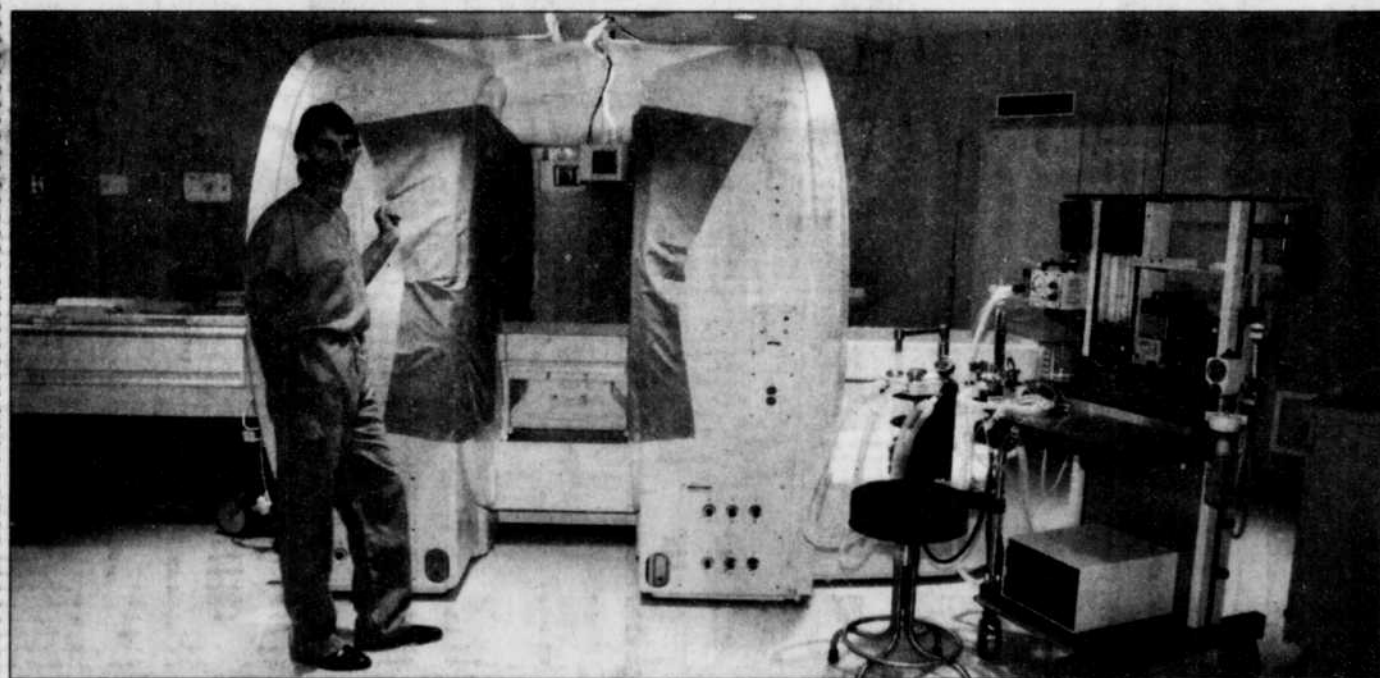
précisent Jean Beaupré. Annuellement, le 1080, des Braves a coûté à la Chambre entre 55 000 \$ et 60 000 \$. Cette somme comprend les frais de chauffage, de rénovation, de construction d'un patio de même que les comptes de taxes qui s'élèvent eux à 15 624 \$.

Le gouvernement du Québec a pour sa part versé à l'organisme une allocation annuelle de 14 500 \$, ce qui correspond au montant octroyé au premier ministre pour se loger.

« Je ne crois pas que nous nous dirions vers une perte. Peut-être va-t-on faire un gain. S'il y a une perte, nous devons discuter avec le créancier hypothécaire et le gouvernement », a affirmé M. Beaupré.

Il s'est par ailleurs dit déçu de la décision de M. Bouchard de ne pas élire domicile à Québec. « Québec attendait plus que ce qui a été annoncé. La capitale, ce n'est pas seulement un amoncellement de briques qu'on appelle parlement. Ce doit être le lieu de résidence du chef du gouvernement. On a vécu pendant 30 ans l'exode de nos services d'Est en Ouest. Avec M. Parizeau l'inverse avait commencé à se produire. »

Le président de la Chambre n'est pas contre la décision de doter Montréal d'une superstructure « mais cela ne doit pas se faire au détriment de Québec et des régions. »



Le nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique de 3e génération crée « une nouvelle race de docteurs, les radiologistes d'intervention », explique le Dr Guy Dionne, un radiologiste qui a appris à Boston le fonctionnement de l'appareil.

NOUVEL OUTIL POUR LES CHIRURGIENS

L'imagerie par résonance magnétique

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Une nouvelle salle d'opération vient d'ouvrir au sous-sol du pavillon Saint-François d'Assise. Chirurgiens et radiologistes y pratiquent leur métier dans la réalité virtuelle. Ils observent l'organe malade de leur patient en trois dimensions; ils implantent des prothèses vasculaires sans ouvrir le ventre, soigneront genoux, épaules, dos avec précision. Tout ça grâce à une petite merveille: un appareil d'imagerie par résonance magnétique. De troisième génération.

L'hôpital est le 3e acheteur de cet appareil fabriqué par la compagnie General Electric.

Avec l'achat de l'appareil se greffe un

projet de recherche clinique en imagerie d'intervention de 8 millions \$. Quatorze autres hôpitaux à travers le monde y participent. Québec est le seul centre retenu au Canada.

Le patient est couché, assis ou debout entre deux aimants puissants. Le médecin est auprès de lui. Sur l'écran, il peut voir, en trois dimensions, l'intérieur de l'organe. L'image est claire, réelle. Meilleure qu'un « scanner » traditionnel, plus claire qu'un rayon X. Elle permet un diagnostic plus précis et des interventions sans erreur.

Mais beaucoup reste à faire. Les diagnostics se font facilement. Les interventions chirurgicales par contre nécessiteront un nouvel outillage. Fini les scalpels de métal! Ils ne tolèrent pas les champs magnétiques. Reste donc à créer une panoplie d'instruments chi-

rurgicaux... en céramique. « Cet appareil est une porte de secours pour le village ambulatoire. Il permettra des chirurgies moins invasives, donc des séjours moins longs à l'hôpital, souligne le Dr Gérard Roy ». L'utilisation du nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique pour la biopsie permettra au patient de retourner chez lui le jour même.

Les appareils à résonance magnétique traditionnels sont contre-indiqués pour les claustrophobes, les obèses, les enfants. Le nouvel appareil élimine ces restrictions.

La fondation du pavillon Saint-François d'Assise vient d'acquiescer l'appareil pour la jolie somme de 3,2 millions \$. ... US. Pour payer l'appareil, une campagne de souscriptions visant les 5 millions \$ a été lancée hier.



«UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE!»

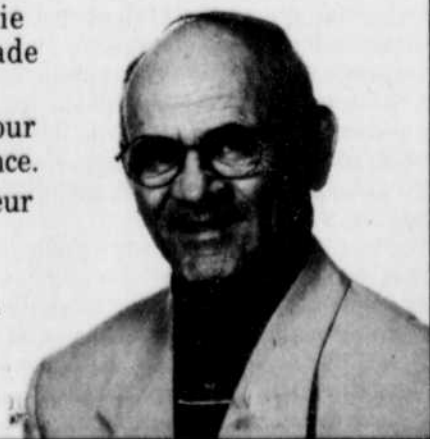
Jules se souvient avec émotion de l'immense fierté qui l'a envahi lors de la cérémonie d'ouverture. Parader pour son pays devant 55 000 personnes rassemblées dans le stade est une expérience inoubliable!

La fierté olympique, c'est ça... et peu importe que Jules ait fini en 10^e position: pour lui comme pour des milliers d'athlètes présents ce jour là, cette émotion restera un des plus grands moments de leur existence. C'est entre autres pour cette raison que depuis 1947, la Banque Royale appuie nos équipes olympiques dans leur quête d'excellence. Cette année encore, à Atlanta, elle pourront compter sur notre soutien.



BANQUE ROYALE

Commanditaire officiel de l'Association olympique canadienne

Jules Sylvain
Haltérophile

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

SAINTE-FOY



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Il emboutit un balai mécanique

Un automobiliste a perdu la vie après que son véhicule ait embouti un balai mécanique vers 3h30 la nuit dernière, sur l'autoroute Henri IV. La victime est Jean-Claude Juneau, 37 ans, de Saint-Jean-Christophe. L'impact a eu lieu en direction sud à la hauteur du Chemin Sainte-Foy. Il semble que le véhicule de la victime, qui filait à une allure normale, se soit produit tout de suite après qu'il ait doublé un fardier. Les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour dégager la victime. Le conducteur du balai mécanique n'a pas été blessé. Cet entrepreneur travaillant pour le compte du ministère des Transports nettoyait la chaussée lorsque l'accident s'est produit. Il était accompagné de véhicules d'escorte afin de prévenir les automobilistes du danger potentiel qu'il représentait. J.-M.S.

QUÉBEC

100\$ pour avoir menacé le directeur

Le juge Pierre Rousseau a imposé une amende de 100\$ à Jean-Baptiste Léonard, le père de six enfants de Saint-Lambert qui avait menacé de mort le directeur d'école de l'un d'eux. En décembre, l'homme de 35 ans s'était présenté à l'école de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour s'enquérir de l'identité du mauvais plaisantin qui avait baissé le pantalon de son jeune fils devant tout le monde. Devant le refus du directeur de divulguer l'information, Léonard l'avait menacé de mort. Bénéficiaire de l'aide sociale, Léonard aura trois mois pour s'acquiescer de son amende. Il se trouvera en probation durant deux ans, au cours desquels il ne pourra communiquer avec le directeur d'école ni se rendre dans son établissement.

Deux ans moins un jour

Un des deux individus arrêtés à la suite du vol qualifié commis en novembre dans une épicerie de Saint-Marc-des-Carrières a été condamné à deux ans moins un jour de prison et à une probation d'un an. Il s'agit de François Armand, âgé de 21 ans, de Montréal. Un coup de feu avait été tiré au cours du vol.

Amendes à la «fournisseuse»

Des amendes totalisant 3000\$ ont été imposées à Sandra Beaulieu, la jeune fille de 21 ans qui avait apporté de la drogue au délateur Serge Quesnel, au quartier général de la Sûreté du Québec, en avril et mai 1995. À défaut de paiement d'ici un an, elle devra purger six mois d'emprisonnement. En outre, Sandra Beaulieu se trouvera en probation durant deux ans. Dans le cas de Quesnel, le délateur des Hell's Angels, le juge avait ordonné un arrêt des procédures, au motif qu'acheter des stupéfiants ne constitue pas une infraction criminelle.

Sursis de sentence

Des sursis de sentence ont été accordés à Stéphane Morin et Michel Lechasseur, les deux hommes respectivement âgés de 25 et 53 ans qui avaient «puni» l'ex-conjointe du frère de Morin d'avoir un nouvel ami. L'incident était survenu en janvier, à Lévis. Les deux hommes seront en probation durant un an.

SAINT-GEORGES

Symposium d'art

L'artiste-peintre beauceronne, Cécile Grondin-Gamache, présidera le premier Symposium d'art en Beauce, organisé par la Corporation des Artistes et Artisans, présenté à Saint-Georges, du 13 au 16 juin. Selon la présidente, Mme Jacqueline Ferland, plus de 30 artistes

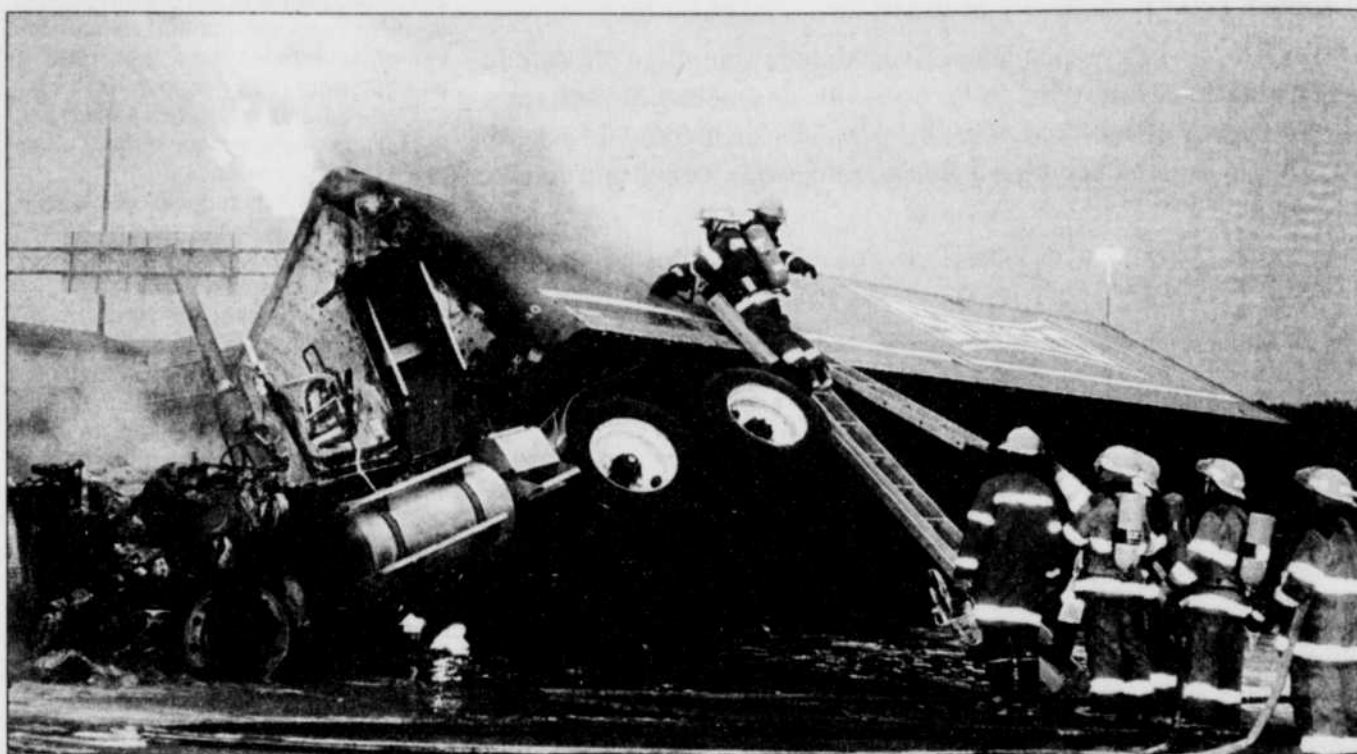
RIMOUSKI

La santé sur l'inforoute

L'Est du Québec, la Côte-Nord et la Beauce sont déjà à l'heure de la médecine du XXI^e siècle par l'inforoute de la santé. Le plus important réseau de télémédecine au

Canada a été officiellement lancé, hier, en vidéoconférence de presse. Il reliera au cours des prochaines semaines 13 centres hospitaliers. Québec, St-Georges, Rivière-du-Loup, Sept-Îles, Rimouski, Mont-Joli, Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Amqui, Maria, Chandler, Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine composeront ce réseau qui expérimentera le système de télédiagnostic par transmission d'images médicales numérisées. Une expérience-pilote de 18 mois en télécardiologie et télédermatologie sera mise en œuvre grâce au réseau à larges bandes de Québec-Téléphone, aux interfaces de la firme Cifra Médical de Québec et aux hôpitaux. Ce réseau réduira les délais de traitement, l'isolement des professionnels, évitera de longs déplacements aux malades, en plus d'intervenir en temps réel pour le diagnostic. Québec a déboursé près de 700 000 \$ pour ce projet; Québec-Téléphone un million \$ et les hôpitaux

QUÉBEC



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Incendie dans l'échangeur

Un camion semi-remorque chargé de matériel de quincaillerie et de meubles de patio en résine de synthèse a pris feu la nuit dernière sur l'autoroute 20. L'accident est survenu dans la bretelle d'accès menant au pont Pierre-Laporte vers 4h. Le camionneur n'a pas été blessé. Le camion de la compagnie Sodisco, de Victoriaville, s'est renversé contre le parapet de béton provoquant des étincelles qui ont fini par mettre le feu à une partie du chargement. La tâche des pompiers de Charny et de Saint-Jean-Christophe a été compliquée par les émanations toxiques qui se dégagent de la résine de synthèse. La circulation a été détournée en pleine heure de pointe sans que cela ne provoque toutefois de bouchons importants. La carcasse du camion a finalement été déchargée de la chaussée vers 10h. La Sûreté du Québec n'exclut pas, hier, que le camionneur ait pu s'endormir au volant. J.-M.S.

Condamnée à verser 1000\$ à sa bru

La belle-mère a terni sa réputation et... provoqué une crise d'urticaire

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une belle-mère, qu'on pourrait sans doute qualifier de «malcommode», vient d'être condamnée à verser 1000\$ à sa belle-fille en guise de réparation pour avoir malicieusement terni sa réputation. Sa méthode: des appels téléphoniques anonymes au lieu de travail de la malheureuse bru.

Il ressort de la preuve faite devant le juge François Godbout, de la cour du Québec, qu'à quelques reprises, la belle-mère beauportoise a mis en garde les collègues de travail de sa belle-fille quant à l'honnêteté de celle-ci. Sans s'identifier, elle affirmait que la femme la volait et lui donnait de mauvais services.

Mise au courant de ces faits, la bru s'est bien sûr sentie mal à l'aise dans son milieu de travail. Elle considérait qu'un climat de suspicion s'était nécessairement installé.

De plus, la bru accusait la mère de son mari de lui avoir «donné de l'urticaire», au sens bien propre du terme, puisqu'une crise de cette maladie a provoqué son hospitalisation. La belle-mère, ajoute-t-elle, était aussi parfaitement au courant de son état de santé précaire, des problèmes cardiaques l'ayant déjà affectée.

«Tout au plus, l'acariâtre belle-mère reconnaît-elle avoir dit, au téléphone: «Faites-lui attention, elle n'est pas toujours correcte!» Elle justifie son commentaire par «plusieurs petites choses survenues dans le passé». Ainsi, de témoigner la belle-mère à la longue mémoire, elle a déjà refusé de donner 7500\$ à son fils pour l'achat d'un appartement, convaincue qu'elle était que sa bru était probablement «responsable de cette demande par en arrière».

Dans son appréciation des faits, le juge Godbout considère que, mise à part la crise d'urticaire, les «mises en garde» de la belle-mère n'ont pas eu de conséquences particulières dans le milieu de travail de la bru. Et encore... le lien entre l'urticaire et les téléphones diffamants ne sont pas apparus évidents au magistrat.

Par contre, le psychiatre de la belle-fille habitant Québec a témoigné pour indiquer que celle-ci avait présenté un «syndrome anxio-dépressif» relié aux événements. Le juge estime donc que «la blessure intérieure qu'elle a ressentie sera réparée par une compensation monétaire» de 1000\$ à laquelle s'ajoute le diagnostic de 425\$ du psychiatre, sous la rubrique «frais d'expertise».

«Faites-lui attention,
elle n'est pas
toujours correcte!»



Quelques-uns des artisans de la maison Lions-Incas étaient réunis, hier, à Place Laurier pour le dévoilement de la maquette de la maison qui sera érigée sur le site d'Expo-Québec. Sur la photo, de gauche à droite, Maurice Bilodeau, Gilda Bilodeau, Gilles Trudelle, Luc Mercier, René Proulx et Huguette Perras.

Une maison de rêve à gagner

LISE FOURNIER
Le Soleil

SAINTE-FOY — Comme à chaque année depuis 40 ans, les visiteurs d'Expo-Québec auront le plaisir de visiter et qui sait, peut-être, de gagner une superbe maison parrainée par le Club Lions et dont les profits sont versés à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Hier, les organisateurs du comité de la maison Lions-Incas ont dévoilé la maquette de la maison lors d'une conférence de presse, tenue, à Place Laurier.

Mais contrairement à l'an dernier, alors que le gagnant avait le choix entre la résidence ou une somme d'argent, cette fois-ci, il devra obligatoirement accepter son prix en vertu des règlements de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Si, pour certains organismes, cette disposition de la Régie des loteries apparaît comme contraignante, Diane Lépine, porte-parole du Club Lions affirme que «eux se sont assurés d'avoir une maison de rêve que le gagnant aura les moyens de garder». Ainsi la valeur du terrain et de la résidence, qui sera érigée sur la rue Adéla-Lessard dans le quartier Mesnil à Québec, oscille autour de 235 000\$ ce qui équivaut à des taxes annuelles d'environ 3500\$. Précisons que c'est la Clinique d'architecture de Québec qui a conçu les plans et que les travaux seront réalisés, pour une 2^e année, par le constructeur Maurice Bilodeau.

Pas de
choix entre
la maison
ou de
l'argent

Hier en conférence de presse, M. Luc Mercier, président du comité de la maison Lions INCA a souligné que l'objectif de la présente campagne était de 1 million\$. L'an dernier, un chèque de 125 000\$ a été remis à l'Institut national canadien pour les aveugles mais «on espère doubler ce montant», a mentionné le président en insistant sur le fait qu'une personne sur huit souffrait d'un handicap visuel et que ce pourcentage progressait en raison du vieillissement de la population.

L'Institut national canadien pour les aveugles est en quelque sorte la porte d'entrée pour orienter les personnes

affligées d'une perte de la vue vers les ressources appropriées. L'organisme offre également aux aveugles l'accès à deux bibliothèques spécialisées dans la production de livres sur cassette. En tout temps, celles-ci ont accès à plus de 2300 livres en français et 12 000 en anglais. Et quotidiennement, l'INCA livre par son service téléphonique VOX-INCA, un journal parlé quotidien, une description des nouveaux livres ainsi que des offres d'emplois.

En plus de la maison qui sera attribuée le 25 août à la fermeture de la 85^e Expo-Québec, il y aura aussi tirage d'une automobile, d'un téléviseur, d'un voyage à Paris et d'un ordinateur. Les billets se vendent 5\$ ou 3 pour 10\$.

DRAME FAMILIAL À SILLERY

Larouche accusé de tentative de meurtre

Il fait aussi face à une accusation de voies de fait envers sa mère

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SILLERY — Le jeune Mathieu Larouche, qui a été blessé à la hanche par les policiers de Sillery, a été accusé hier de tentative de meurtre sur un policier et de voies de fait sur sa mère.

Les accusations lui ont été signifiées sur son lit d'hôpital à l'Enfant-Jésus, où il se remet lentement des blessures subies le 19 mai.

La Sûreté du Québec, qui avait ouvert une enquête sur cette affaire, fait une lecture diamétralement opposée à celle de l'avocat Réjean Lavoie qui s'est publiquement interrogé sur le coup de semonce tiré par l'un des policiers.

La mère et l'ami de cœur de celle-ci «ont cru que c'était un coup à blanc tellement il leur a semblé qu'il était tiré en direction de mon client», a-t-il déclaré au SOLEIL jeudi dernier.

Pour la SQ, il s'agit cependant bel et bien d'un coup de semonce.

C'est après ce coup de feu que Mathieu Larouche aurait lancé un couteau de cuisine vers le visage de l'agent Bernard Sarazin, lui effleurant la tête.

C'est pour ce geste que le prévenu a été inculpé de tentative de meurtre à l'endroit d'un policier.

L'accusation de voies de fait vient de ce qu'il se serait précipité vers sa mère un couteau à la main. C'est à ce moment qu'un policier l'aurait atteint à la hanche. Une autre balle tirée par la suite a traversé une main de sa mère Johane.

Me Lavoie soutient que cette dernière n'a jamais été menacée par son fils, contrairement aux conclusions de la SQ.

Le juge Louis Carrier était présent, hier, lorsque les accusations ont été déposées. L'enquête sur remise en liberté de Mathieu Larouche, 18 ans, a été fixée au 10 juin.

Ces
accusations
lui ont été
signifiées
sur son lit
d'hôpital

Une tente sur la 20

Il y avait beaucoup de monde hier au rez-de-chaussée du bunker où le premier ministre vit ses nuits québécoises. On était venu l'entendre confirmer deux nouvelles: Cataraqui est choisie comme demeure de fonction du gouvernement (à ne pas confondre avec une résidence officielle); l'ENAP va enfin combler une partie du trou de l'espace Saint-Roch. L'investissement gouvernemental de 14,5 millions \$ arrive à point nommé pour le maire L'Allier, quelques mois avant les élections municipales.

Dans le hall du J, il y avait Margaret Delisle, ex-mairesse de Sillery et députée de l'opposition qui chuchotait à sa voisine des choses qu'elle ne voulait surtout pas qu'on répète. Il y avait au garde-à-vous, encadrant le premier ministre, parmi les fidèles de la garde régionale péquiste, le député de Charlevoix, membre de la célèbre famille Bertrand. (Était-ce Cain ou Abel? Je ne saurais dire. Tout dépend des convictions politiques de chacun). Parmi ces députés régionaux, Jean Garon, député de Lévis brillait par son absence. Il se serait pointé sans doute si, au lieu d'annoncer la construction de l'ENAP à Québec, le premier ministre avait décidé de jucher l'école sur les hauteurs de Lévis. Il y avait aussi, un représentant du comité de citoyens de la basse-ville offusqué de ne pas avoir été invité. Mais les gens de la Fondation Bagatelle paraissaient ravis que le domaine Cataraqui dont ils assument la gestion soit consacré «résidence de fonction».

Cataraqui accueillera désormais les réceptions protocolaires des sociétés d'État, comme celles

du gouvernement. Hydro-Québec pourra donc y tenir ses parties d'adieu. Il ne sera plus nécessaire de s'adresser à la Commission d'accès à l'information pour connaître les dépenses somptuaires des organismes gouvernementaux. Il suffira de se poster à la guérite, de jeter un oeil sur les camions des traiteurs, de compter les invités. Le Vérificateur général pourra même y faire son tour de garde si ça lui chante.

Dans le hall du J, il y avait aussi la presse nationale. D'ordinaire, les journalistes branchés sur la guerre Québec-Ottawa s'ennuient de leur mère dès qu'on tombe dans la poutine locale. J'aurais même parié que la première question porterait sur les folies du ministre Doug Young qui nie au député immigrant Nunez, le droit de défendre la souveraineté du Québec.

Mais, ô surprise, la presse nationale s'est intéressée aux nouvelles de la bourgade. A-t-elle flairé dans l'annonce de la construction de l'ENAP une odeur de scandale? Consacrer 14,5 millions \$ à la construction d'une école où on enseigne à gérer la décroissance, alors qu'on frôle la banqueroute, c'est pour le moins paradoxal, même si on vise à stimuler l'économie régionale et à dissiper la morosité.

J'écouterais les échanges distraitemment quand j'ai eu une étonnante révélation. La Vierge appre-



Ghislaine Rheault

nant qu'elle allait enfanter sans l'intervention de l'homme n'a pas dû être plus surprise. J'ai hésité un peu avant d'avouer cette découverte. Mais c'est un devoir de la rendre publique. En apprenant ce que sais maintenant, la bande de Jean Chrétien qui n'hésite pas depuis le référendum à fouler les règles démocratiques va peut-être se calmer. Les disciples de Stéphane Dion n'auront plus besoin chaque matin de se «shooter» au Valium.

Au risque de décevoir ceux qui attendent la Rédemption, voici cette révélation: la souveraineté du Québec ne se réalisera jamais sous le règne de Lucien Bouchard. C'est évident. S'il en avait vraiment eu l'intention, il aurait déjà déménagé à Québec, comme l'a fait Parizeau. Pas nécessairement dans une résidence officielle avec tout le tralala, mais quelque part dans la ville. S'il avait foi en sa mission de libérateur du Québec, il aurait déjà convaincu sa femme et ses enfants de franchir le Rubicon. Car au Jour Un de l'An Un, un chef d'État ne peut se réveiller dans un lit de bunker. Il doit être chez soi dans la capitale, cette ville qui devient instantanément un symbole, une place forte, investie d'une aura. Quand un président américain est élu, il ne s'en va pas faire laver son petit linge à Little Rock, à New York, ou à Los Angeles. Il loge dans la capitale du pays.

Cela, Jacques Parizeau l'avait tardivement

compris. Comme Bourassa il aurait pu gouverner d'Outremont-en-Ville. Mais il a choisi la capitale. À peine plébiscité, Lucien Bouchard a laissé entendre qu'il vivrait ici. Mais il est devenu clair depuis que pour lui comme pour les autres, une capitale, c'est une réalité abstraite. Je l'ai compris hier en l'entendant expliquer un peu maladroitement qu'il serait difficile de séparer ses enfants de leurs amis, qu'il est délicat pour un premier ministre en exercice de doter le Québec d'une résidence officielle, qu'on ne peut le faire qu'après avoir assaini les finances publiques, etc. Oui c'est délicat quand on écoute la clameur de la presse montréalaise qui avale de travers dès qu'on évoque le statut de capitale de Québec.

Or, le principe de la résidence officielle était déjà acquis. Parizeau avait créé un précédent, malgré le caractère aventureux de sa formule de location et le mauvais choix de la maison. Mais M. Bouchard a préféré se défilier. Comme tous les autres, le jeudi il va fuir la capitale par la porte d'arrière! Cataraqui, malgré toute sa splendeur patrimoniale, c'est une luxueuse échappatoire. Une résidence de fonction, occupée 50 jours par année, cela évoque l'hôtel de passe protocolaire. Comme Bourassa, comme Lévesque, le premier ministre ne sera jamais ici que de passage.

Non, monsieur Bouchard ne fera pas la souveraineté. Et si jamais le Québec est doté d'une résidence officielle, ce ne sera rien de plus qu'une tente sur la route 20. Une tente pour trouver refuge pendant les bourrasques de l'hiver. Je l'imagine à mi-chemin entre Montréal et Québec, dressée tout en haut du buton du Château Madrid.

SURPLUS DE PURIN

Québec serre la vis aux producteurs

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

QUÉBEC—De quoi pallier au plus urgent, Environnement et Faune vient de serrer la vis aux producteurs de cochons d'une bonne centaine de localités du Québec rural dont 29 dans Chaudière-Appalaches.

Avalisé par le conseil des ministres hier, le règlement de David Cliche vise précisément les localités en surplus de purin. Les nouvelles conditions environnementales fixées par le ministre sont très claires: ou bien les producteurs de porcs des localités en surplus doivent posséder des terres suffisantes pour

épandre leur purin ou bien ils doivent prendre entente avec un organisme de gestion des fumiers reconnu par le MEF. En d'autres termes, pas de terre ou pas de mandataire égalent pas de nouvel élevage. «Dans les localités en surplus, ça devient plus contraignant de faire du porc», a noté un porte-parole du ministre, Christian Simard.

Jusqu'à maintenant, la réglementation agricole faisait en sorte qu'une cinquantaine de municipalités sur l'ensemble du territoire du Québec étaient considérées en surplus. Dans son tour de clé, le ministre Cliche vient d'établir leur nombre à 106.

Ces localités en surplus, identifiées

selon le porte-parole du ministre dans «une nouvelle liste plus précise et plus complète», elles sont notamment situées dans les régions réputées superporcines des rivières Yamaska et l'Assomption. Et de «la Chaudière au sens large», a-t-il ajouté. Ceci en soulignant que leur nombre passe de 11 à 29.

Les MRC de Bellechasse et de Nouvelle-Beauce occupent le premier rang du péril brun avec 9 et 10 localités en surplus respectivement. «Le grand règlement va venir bientôt. La présente réglementation qui vise les localités en surplus va permettre de palier au plus urgent», a conclu le porte-parole du ministre.

54 lits fermés au CHUL

ROBERT FLEURY
Le Soleil

SAINTÉ-FOY — Une centaine d'infirmières du CHUL perdront leur poste d'ici septembre, ce qui entraînera un mouvement de suppléance qui touchera environ 300 infirmières. Elles seront mises en disponibilité sur des listes de remplacement ou affectées à d'autres tâches.

Cette situation serait attribuable à la fermeture de deux unités de soins, l'ophtalmologie-ORL et la médecine générale (rhumatologie). Outre ces 100 infirmières, 17 autres employés de bureau, préposés aux bénéficiaires ou aides de service perdront leurs postes. «Ce n'est pas normal que l'on fasse

ces coupures avant même que l'on procède à la réorganisation des services», dénonce Claire Sirois, au nom du Syndicat des infirmières du CHUL dans un message adressé au conseil d'administration du nouveau Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) réuni hier soir. «Arrêtez de toujours demander des efforts supplémentaires aux infirmières. Nous voulons un moratoire», dit Mme Sirois.

Ce sont 54 lits qui seront ainsi fermés dans le cadre du virage ambulatoire et de la rationalisation au CHUL. Dans les autres hôpitaux du réseau CHUQ, soit Saint-François d'Assise et Hôtel-Dieu, on estime à une quarantaine le nombre de postes touchés par les compressions.

SPÉCIAL SALON

40^e
Anniversaire
1956-1996

Tous
les
cuirs,
toutes
les
couleurs...

à partir de
1049\$
canapé 2 places

Se termine
dimanche
le 2 juin 1996

...l'avantage de choisir!

Profitez de l'avantage de choisir parmi un vaste choix de confortables fauteuils et canapés.

Profitez de l'avantage de choisir parmi des centaines de magnifiques tissus et cuirs.

Profitez de l'avantage de choisir un mobilier de salon correspondant à votre goût et à votre budget.

Profitez de notre Spécial Salon et de nos rabais exceptionnels!

LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h à 17h30.
Jeudi et vendredi 9h à 21h.
Samedi 9h à 17h.
Dimanche 12h à 17h.

CLASSIQUE 1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171	CONTEMPORAIN 18, rue Courcellette, Québec, 681-0171	ROCHE BOBOIS 9, rue Courcellette, Québec, 681-4101
RIVE-SUD 170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982		

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

*12 mai 1997. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%

LE QUÉBEC LE CANADA

AFFAIRE NUNEZ

Le Congrès juif dénonce les propos de Young

OTTAWA (PC) — Tandis que le Congrès juif du Canada dénonçait les propos tenus par le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, à l'endroit du député bloquiste Osvaldo Nunez, le premier ministre Jean Chrétien demeurait toujours sur ses positions, hier.

« Nous n'avons pas de leçon à recevoir de personne », a répété M. Chrétien à la Chambre des communes. « S'il fallait, a-t-il ajouté, qu'on demande aux membres du Bloc et aux membres du Parti québécois de s'excuser chaque fois qu'ils veulent ternir la réputation du Canada... »

Lundi, M. Young a lancé au député Nunez, qui est d'origine chilienne, qu'il n'avait qu'à « changer de pays », s'il n'est pas d'accord avec les politiques du gouvernement canadien dans le dossier de l'immigration.

Dans un communiqué émis hier, le Congrès juif du Canada a déploré cette réaction. « Nous trouvons regrettable qu'il (M. Young) ait émis de tels commentaires à l'égard d'un membre de l'opposition officielle », a affirmé Max Bernard, porte-parole de l'organisme. « Le statut civique d'un citoyen canadien, quel qu'il soit, ne devrait pas s'analyser en fonction de la date de son entrée au pays », a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le Bloc québécois réclame tout simplement la démission du ministre Young. « Je fais appel au bon sens du premier ministre. Va-t-il exiger la démission de son ministre ou soutenir l'insoutenable? », a demandé le leader parlementaire bloquiste Gilles Duceppe.

M. Chrétien lui a répondu ainsi: « Si je devais demander la démission de cette Chambre de tous ceux qui soutiennent l'insoutenable, il n'y aurait pas un député bloquiste. »

Une étrange conception de la citoyenneté — Bouchard

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement fédéral est en train de créer deux sortes de citoyens canadiens: ceux de souche, qui sont autorisés à prôner la souveraineté du Québec, et les nouveaux arrivants, à qui ce choix démocratique pourrait être interdit.

« Je suis déçu pour employer un mot doux de ce commentaire de M. Young. C'est une étrange conception de la citoyenneté canadienne. Un Tremblay ou un Bouchard du Lac-Saint-Jean pourrait promouvoir la souveraineté du Québec mais si vous êtes devenu récemment un citoyen canadien, vous n'auriez pas le droit de le faire. Ce choix démocratique vous serait interdit », a réagi hier le premier ministre Lucien Bouchard.

« Il y a donc deux sortes de citoyens: ceux qui ont tous les droits démocratiques, y compris le droit de promouvoir la souveraineté du Québec, et ceux qui ne les auraient pas. Je ne crois pas que cela soit la souveraineté canadienne telle que nous la concevons tous », a soutenu le premier ministre du Québec.

Quelques décennies de pouvoir



Pour le premier ministre Jean Chrétien, le Parlement est un endroit « magique » où l'on exerce une profession honorable. « Il est très facile d'être désabusé de la vie politique. La désillusion est un fait de notre époque », a-t-il dit hier lors du dévoilement de plaques portant les noms de tous les parlementaires qui ont siégé à la Chambre des communes et au Sénat. alors qu'il parlait en présence d'une multitude d'anciens parlementaires, dont les ex-premiers ministres Pierre Elliott Trudeau, John Turner et Kim Campbell, tous rassemblés dans l'enceinte de la Chambre des communes. Les 35 plaques présentées hier portent les noms des 3687 députés et des 774 sénateurs qui ont siégé au Parlement depuis la Confédération.

Dumont veut soumettre la nomination des mandarins à l'Assemblée nationale

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour mettre fin aux vieilles habitudes prises par les libéraux et péquistes de placer stratégiquement leurs petits copains dans la haute fonction publique à chaque fois qu'ils s'échangent le pouvoir, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, veut amener le gouvernement à soumettre la nomination des mandarins de l'État à l'examen de l'Assemblée nationale.

Exaspéré par l'attitude du gouvernement du Parti québécois qui tarde à prendre les moyens pour mettre de l'avant les engagements pris par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau et le vice-premier ministre Bernard Landry pour freiner le développement de la « république des copains », le député de Rivière-du-Loup a déposé, hier, une motion visant à diminuer le fléau des nominations partisans.

Avec l'appui de l'opposition libérale, Mario Dumont suggère que la nomination des principaux grands commis de l'État soit soumise à l'examen des membres de l'Assemblée nationale.

Il y voit là une bonne façon de rendre plus transparent le processus de nomination des sous-ministres et dirigeants d'organismes gouvernementaux, de rétablir le lien de confiance qui s'est brisé entre les citoyens et les gouvernants et de permettre aux députés de jouer véritablement leur rôle de « contrôleurs des fonds publics ».

« Il faut en arriver à ce que la nomination d'un individu à un poste important dans l'appareil gou-

vernemental ne soit plus perçue comme une récompense partisane », a signalé Mario Dumont convaincu que les vieux partis, par la multitude d'amis qu'ils ont nommé à tous les niveaux de la sphère administrative de l'État, ont entaché la crédibilité et la compétence du mandarinat québécois aux yeux du public.

Du côté gouvernemental, le leader parlementaire, Pierre Bélanger, a laissé entendre qu'il ne fallait pas déclencher une inutile « chasse aux sorcières » compte tenu que la haute fonction publique québécoise ne baigne pas nécessairement dans la partannerie politique. À titre d'exemple, il a souligné que parmi les 137 sous-ministres en titre et sous-ministres associés ou adjoints en poste au 31 mars dernier, 84% d'entre eux provenaient directement de la machine gouvernementale.

Pour sa part, le ministre de la Justice, Paul Bégin, a insisté sur le fait que le gouvernement péquiste n'avait pas été inactif au chapitre de la nomination des mandarins en proposant les projets de loi 130 et 131 qui suggèrent des règles strictes en ce qui a trait au processus de sélection et de nomination des juges administratifs et à l'éthique des administrateurs publics.

Le leader parlementaire a proposé un amendement à la motion Dumont afin que l'on soumette au sous-comité de l'Assemblée nationale, chargé d'étudier la réforme parlementaire, le mandat de concevoir le rôle que les élus pourraient jouer dans l'étude des nominations faites par le gouvernement. La proposition d'amendement sera mise au vote aujourd'hui.

L'opposition libérale s'est moquée de la suggestion du leader Bélanger pour la bonne raison que ce sous-comité est un « mouvoir », de souligner le député Henri-François Gauthier, et qu'il est pratiquement inactif depuis deux ans !

Prendre les moyens pour freiner la croissance de la « république des copains »

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Trop cher pour les ACEF

Choisir entre les aliments ou les médicaments

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'assurance-médicaments coûtera trop cher aux petits salariés compte tenu de leur capacité de payer. Le seuil d'exemption proposé est trop bas à 10 400 \$ pour une personne seule. Il devrait être de 15 000 \$.

« Le seuil de la pauvreté est de 16 175 \$ pour une personne seule et de 32 089 \$ pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Or cela pourrait leur coûter de 30 \$ à 40 \$ de plus par mois pour s'assurer, sans compter la franchise à payer et la coassurance. Ces gens-là ne devraient pas payer mais être exemptés! », ont déclaré Monique Émond et Louise Blain de la Fédération des ACEF.

Or selon le projet de loi 33 du ministre Jean Rochon, ils paieraient une prime, une franchise de 100 \$ et une coassurance de 25% jusqu'à concurrence de 750 \$ par an, une contribution également jugée excessive pour la plupart des groupements qui se sont faits entendre devant la Commission des affaires sociales jusqu'ici.

La Fédération réclame une échelle plus progressive et un abaissement des plafonds de façon à soulager les petits salariés.

« Ceux qui ne sont pas assurés actuellement ont des revenus modestes car ils travaillent à contrat, ils sont à leur compte ou oeuvrent pour de petites entreprises. Ce sont des chômeurs, des étudiants adultes ou des malades », disent-elles en réclamant un vrai régime public étatique, et non un régime mixte à moins que les assurés aient le choix.

« Ces gens-là n'ont pas les moyens de payer une prime de 40 \$ par mois et vont se passer de manger ou de médicaments. C'est pour ça qu'ils n'ont pas d'assurance actuellement », expliquent-elles. Les ACEF s'en prennent également aux importants déboursés à faire de la part des assistés sociaux « alors qu'ils sont obligés de vider leur compte de banque pour pouvoir toucher de l'aide sociale! ».

Outre les ACEF, le Regroupement des employeurs et l'Association des hôpitaux ont déploré la précipitation du gouvernement dans la mise sur pied du régime d'assurance-médicaments. Le ministre de la Santé a fini par avouer que c'était exigé par le déficit.

« Nous sommes endettés comme ce n'est pas possible et si nous ne le faisons pas là, nous le ferons ailleurs dans la santé », dit le Dr Rochon.

Les hôpitaux craignent en outre un effet pervers du coût des médicaments pour les personnes âgées.

« Le fait que les médicaments soient payés dans nos centres d'hébergement alors que les personnes âgées devront les assumer en partie à la maison risque de constituer un incitatif à l'institutionnalisation », craint Jacques A. Nadeau de l'AHQ.

De leur côté, une quinzaine de grands patrons réunis sous le Regroupement d'employeurs pour la santé du Québec (Bell, Gaz Métro, Alcan...) croient qu'il faudrait imposer un ticket modérateur aux enfants, ce qui a été rapidement rejeté par le porte-parole de l'opposition, le député Pierre Marsan, lequel a fait valoir que cela pénaliserait doublement les parents car ils paieront déjà une prime en conséquence.

Les employeurs observent également que les employés qui adhèrent à des régimes collectifs paient une taxe de 9% alors que ceux qui souscrivent à une protection individuelle n'ont pas à la payer, une situation qu'ils aimeraient voir corriger. Le ministre Rochon leur a clairement indiqué que cela n'était pas dans ses priorités.

Les audiences de la Commission se poursuivent aujourd'hui ainsi que lundi, mardi et mercredi prochains.

« Ces gens-là n'ont pas les moyens de payer une prime de 40 \$ »

NOUVEAU PROGRAMME UNIVERSITAIRE EXCLUSIF POUR L'OBTENTION DU TITRE DE PLANIFICATEUR FINANCIER

CERTIFICAT EN PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE

FORMATION À DISTANCE OU EN ENTREPRISE

Clientèle :

- Personnes qui travaillent dans les banques, les caisses populaires, les fiducies ou les compagnies d'assurances de personnes ou qui espèrent y travailler dans un avenir rapproché
- Professionnels, tels les avocats, notaires, courtiers en valeurs mobilières, diplômés en administration ou en consommation, intéressés au domaine de la planification financière personnelle

Date limite d'admission :

- 15 août 1996

Renseignements :

(418) 656-3202 ou
1 800 561-0478, poste 3202

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FORMATION CONTINUE
Pavillon Louis-Jacques-Casault
Bureau 4731

Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4
Télécopieur : (418) 656-5538
Courriel électronique :
dgfc@dgfc.ulaval.ca

LA
FORMATION
CONTINUE...
UN
INVESTISSEMENT
STRATÉGIQUE !

UNIVERSITÉ
LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

FORMATION
CONTINUE

Institut québécois de
planification financière

2025, boul. Charest Ouest Ste-Foy (au bas de la côte Myrand)

681-4631

AUTOS LAURIER INC.

VISION ESI

Pour seulement **20 996\$***

AUTO MAX 1996

JEEP T.J. 1997

A partir 17 200\$

Moteur V-6, puissance 162 ch, couple 181 lb-pi, boîte automatique surmultipliée, climiseur, coussins de sécurité (2), pare-brise à contrôle solaire, miroirs extérieurs jumelés, chauffants et repliables, chauffe-bloc moteur, pneus 16 po, empattement 113 po, volume intérieur 104 pi³, volume du coffre 17 pi³.

*Transport, préparation et taxes en sus. Tous les rabais inclus. Rabais supplémentaire 500 \$ (hors l'essai de 30 jours Chrysler (si admissible)). Les illustrations peuvent différer des véhicules réels.

Attention diplômés: rabais additionnel de 750 \$ aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire (si admissible). Les illustrations peuvent différer des véhicules réels.

EAGLE VISION 1996

CONSTRUCTION

Les syndicats craignent une intervention du gouvernement

« Il est toujours plus facile de retirer des droits aux travailleurs », estime la FTQ

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les syndicats craignent « que le gouvernement tire sur le mauvais canard », s'il intervient pour régler le différend dans le secteur résidentiel de la construction.

M. Yves Paré, porte-parole de la coalition syndicale, ne voudrait pas que le gouvernement prenne les travailleurs pour cible. « Politiquement parlant, il est toujours plus facile pour le gouvernement de retirer des droits aux travailleurs plutôt que de s'en prendre aux droits des employeurs », commente le directeur général de la FTQ-Construction.

M. Paré craint surtout que l'État dérègle le secteur résidentiel comme moyen de régler l'impasse entre les travailleurs et l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec. « Si tel était le cas, ce serait une victoire sur toute la ligne pour l'APCHQ », analyse M. Paré. Il croit d'ailleurs que « l'APCHQ refuse systématiquement de conclure une convention » pour amener l'État à intervenir.

M. Paré craint l'intervention du gouvernement, même si le rapport du conseil de médiation a penché un peu en faveur du syndicat, et malgré les déclarations du ministre Matthias Rioux, qui incitait fortement l'APCHQ à retourner à la table de négociations. Le ministre Rioux a même reproché à l'employeur son inexpérience en ne voyant pas les ouvertures que lui faisait la partie syndicale.

Le négociateur syndical a répété qu'un taux horaire uniforme dans tous les secteurs de la

construction demeure l'objectif des syndicats, mais que ce même taux horaire uniforme n'empêche nullement l'APCHQ d'atteindre son but de réduire ses coûts de la main-d'œuvre. L'abolition de toutes les primes dans la construction résidentielle pourrait permettre d'économiser 10 % sur les salaires, répète M. Paré.

À plusieurs reprises déjà, l'APCHQ a dit ne rien économiser avec cette « concession syndicale », parce que les primes ne sont pas payées dans le résidentiel. À quoi M. Paré réplique que les employeurs ont donc déjà sauvé sur les salaires en ne respectant pas la convention. « Ont-ils baissé le prix des maisons ? » demande-t-il.

M. Paré accuse les porte-parole de l'APCHQ de mentir en affirmant que les travailleurs de la construction touchent les mêmes revenus dans tous les secteurs de la construction. Il donne l'exemple du plombier qui touche une prime de 12 % s'il travaille dans le secteur industriel au lieu du résidentiel.

PAS DE CONTESTATION

Selon le négociateur patronal, il est faux de prétendre qu'il y a un mouvement de contestation à l'intérieur des syndicats. LE SOLEIL rapportait hier les propos de Jean Genest, un des gérants d'affaires de la FTQ-Construction, et d'Alain Mailhot, de la CSN-Construction, selon lesquels les négociateurs syndicaux sont déconnectés de leurs membres.

Des manifestants de la CSN-Construction ont bloqué l'entrée du conseil des ministres à Québec hier, exigeant une rencontre avec Matthias Rioux.

M. Paré règle vite la question. Alain Mailhot est de la CSN, il n'a donc rien à voir là-dedans, tandis que Jean Genest n'est pas un porte-parole crédible de la FTQ. Il ajoute que les syndiqués, les gens de la base dans le jargon syndical, sont très bien informés de l'état des négociations par leurs dirigeants respectifs.



L'APCHQ veut reprendre la négociation mais...

MONTREAL — La négociation pourrait reprendre dans le secteur résidentiel de la construction, si la partie syndicale accepte de laisser tomber sa demande de salaire uniforme dans tous les secteurs de la construction.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec a en effet invité, hier, en fin d'après-midi, les syndicats à reprendre la négociation. En échange de la concession syndicale demandée pour reprendre les pourparlers, l'APCHQ propose de réviser le taux du salaire

plancher de 14 \$ qu'elle a offert jusqu'à maintenant.

Tout en annonçant son intention de reprendre la négociation, l'APCHQ mentionne dans son communiqué que l'encadrement législatif de la loi 46 ne favorise pas la signature d'une convention. L'association patronale ajoute que l'enjeu de cette négociation est de se débarrasser des conditions de l'ancien décret, un héritage des rapports de force exercés sur les chantiers comme le Stade olympique ou la Baie James.

..plus que tout ce que vous pouvez imaginer!

MORE
DELI • BAR

Bienvenue
à notre
4 à 7
du lundi au vendredi
CASINO
détailant
loterie vidéo

En plus d'une carte très-très variée incluant des mets cuits sur pierre, des smoked meat, pizzas, ainsi qu'un choix important de bières importées, en plus de tout cela, **MORE** vous offre son exceptionnelle

TABLE D'HÔTE

Servie en tout temps



Entrée au choix

Filet mignon

Brochette de filet mignon

Brochette de poulet

Steak frites Belge

Brochette de saucisse

Dessert, thé, café

14⁹⁵\$

**CHEZ MORE, LE DIMANCHE,
CHAQUE TOUT-PETIT ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE MANGE
GRATUITEMENT**

(1 repas-enfant par repas-adulte sur plats sélections - moins de 10 ans)

MORE... PLUS QUE DRÔLEMENT SYMPATHIQUE!

575, BOUL. HAMEL, QUÉBEC

524-MORE (6673)

LE TRENTE EN UN®



Jersey poids lourd
LE TEE-SHIRT NAUTIQUE
29.⁹⁵

Notre exclusivité, pur coton de très belle qualité, manches 3/4, encolure bateau, rayures matelot en positif-négatif marine et écu. Un indispensable pour l'été! G.tg. Rég. 36.00*

Tommy Hilfiger au 31
LE MAILLOT ÉCOSSAIS
49.⁹⁵

Coupe boxeur à mini-fentes sur les côtés et poches camouflées dans les coutures, taille extensible à cordonnet ajustable. Fin coton à carreaux en kaki et naturel. P.m.g. Rég. 65.00*



Poids plume
LE 3 BOUTONS TEXTURÉ
199.⁹⁵

Coupe plus cintrée, ligne naturelle et souple aux épaules, mélange lin et viscose en tons de sable, bleu ou ciment. 38 à 44. Rég. 295.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

L'ÉMISSION



DONT TOUT LE MONDE PARLE

DERNIERS JOURS

«Aujourd'hui, 4½% d'intérêt pour un placement que je peux encaisser quand je veux, c'est un taux compétitif. Je le sais, j'ai magasiné. J'ai finalement opté pour les Obligations d'épargne du Québec.»

V. Gratton, Montréal

«Je surveille toujours les taux d'intérêt. Quand le marché va s'améliorer, je pourrai transférer mes OEQ dans d'autres produits à plus long terme et accroître mon rendement.»

M. Laurin, Sherbrooke

«J'ai consulté mon conseiller financier et je l'ai écouté. En me procurant les OEQ, je ne mets pas tous mes œufs dans le même panier...»

C. Thibault, Sainte-Catherine

«C'est important pour moi de pouvoir encaisser quand je veux l'argent que j'ai investi. Les Obligations d'épargne du Québec m'offrent cette possibilité.»

L. Di Benedictis, Laval

«Elles sont garanties par le gouvernement. On dira ce qu'on voudra mais y a pas plus sécuritaire que ça!»

G. Plante, Québec

«Avec Placements Québec, je ne me casse pas la tête: je fais toutes mes transactions au téléphone, ça m'arrange.»

N. Desormeaux, Hull

«J'achète des Obligations d'épargne du Québec d'abord pour moi. Mais tant qu'à investir, j'aime autant que ça reste chez nous.»

L. Desfossés, Montréal

Un placement solide, simple, pratique et profitable? Pas étonnant que beaucoup de Québécois en parlent... Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec vous intéressent? Appelez Placements Québec au **1 800 463-5229**. Mais hâtez-vous! L'émission qui fait tant de bruit se termine le 1^{er} juin.

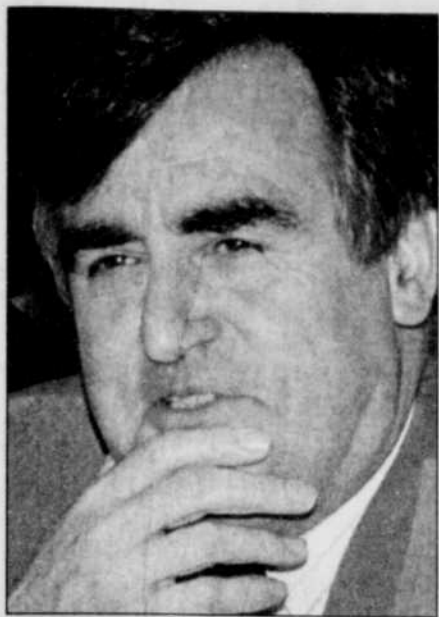
Québec 

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

 **PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

J'ai dit ça?



Après avoir passé au peigne fin 8000 articles de journaux, discours, émissions de radio et de télévision, le journaliste Rémi Maillard a constitué un dictionnaire contenant 1500 citations de Lucien Bouchard, recensé entre 1957 et 1996, « Lucien Bouchard mot à mot » (Stanké). On peut y lire, par exemple, à l'entrée « cadeau »: « Si le Canada anglais ne fait pas attention, Jean Chrétien sera le dernier cadeau, le cadeau d'adieu du Québec au Canada » (Le Devoir, 28 mai 1990). Le premier ministre en aurait-il inspiré certains ces derniers jours?

RÉFUGIÉS

Québec enverra la note à Ottawa

MONTREAL (PC) — Le Québec en a assez d'assumer les frais des revendicateurs du statut de réfugié et il se prépare à refiler la note au gouvernement fédéral, a déclaré hier à *La Presse* le ministre délégué aux Relations avec les citoyens, André Boisclair.

Québec estime que les services offerts aux milliers de personnes en attente d'une décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ont coûté 138 millions \$ aux contribuables québécois l'année dernière.

En offrant à ces revendicateurs l'accès à son système de santé, à l'aide sociale, à l'aide juridique ainsi qu'à divers autres programmes gouvernementaux, le Québec est plus généreux que les autres provinces, affirme M. Boisclair. Elles ont d'ailleurs cessé d'offrir l'assurance-maladie à ces personnes depuis un an.

Mais l'augmentation importante du nombre de revendicateurs (40 % de plus en un an), ainsi que la lenteur du processus fédéral de reconnaissance du statut de réfugié, ont poussé le gouvernement à réviser cette pratique. D'autant plus que la moitié de ceux qui viennent au Canada débarquent à Montréal.

« Il est clair que le gouvernement du Québec va revoir (à la baisse) son offre de services aux revendicateurs du statut de réfugié », a dit M. Boisclair. Il se défend cependant de s'en prendre aux individus, estimant que c'est le système qui est défaillant.

Il entend d'ailleurs soumettre un projet de politique uniforme pour tous les ministères impliqués au Conseil des ministres au cours des prochaines semaines.

... sans l'appui du Bloc

OTTAWA (PC) — La compensation que Québec entend exiger du fédéral pour les services offerts aux revendicateurs du statut de réfugié a suscité peu de réactions à Ottawa, hier.

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robitaille, s'est dite surprise par la façon dont la question a rebondi sur le tapis. « Je n'ai eu aucune demande, ni verbale, ni écrite (...) », a-t-elle dit.

Même attitude de la part du chef bloquiste Michel Gauthier: « Je n'ai eu aucune discussion avec le gouvernement à ce sujet (...) Cette idée-là nous est arrivée un peu rapidement, on l'a eue par le biais des médias ».

M. Gauthier a précisé que l'idée d'une compensation ne fait pas partie des préoccupations de son parti à l'heure actuelle.

Sans dire oui ou non à une éventuelle demande, la ministre Robitaille conteste néanmoins les chiffres de Québec. « Je pense qu'il y a des erreurs de calcul de la part de M. Boisclair », a-t-elle affirmé.

Les rapports ne sont pas faciles entre Chrétien et Johnson, convient Ottawa

JOËL-DENIS BELLAVANCE

Le Soleil

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien ne s'est pas vidé le cœur contre son allié référendaire Daniel Johnson lorsqu'il a rencontré trois députés provinciaux, en début d'année, mais un porte-parole de son bureau admet que « les rapports ne sont pas faciles » entre les deux chefs.

Le député fédéral Brome-Missisquoi, Denis Paradis était présent à cette rencontre qu'il a organisée entre les députés provinciaux Pierre Paradis, son frère, George Farrah et Roger Lefebvre. La rencontre a eu lieu au début du mois de janvier à la résidence du premier ministre.

Hier, Denis Paradis a formellement démenti les informations voulant que M. Chrétien eut profité de cette rencontre afin de mettre en doute le leadership de M. Johnson ou de critiquer la performance de ce dernier durant la campagne référendaire.

Le député Paradis a soutenu les discussions ont surtout porté sur les moyens que M. Chrétien comptait prendre afin de donner suite à ses engagements référendaires.

« À mon humble avis, il n'a pas été question du tout de M. Johnson ou de son leadership. Cela n'était pas le but de la rencontre. Je ne comprends pas pourquoi cela sort cinq mois plus tard. Je ne peux vous en dire plus parce que je considère que cette réunion était de

nature privée », a-t-il déclaré au SOLEIL.

Interrogé au sujet des relations entre le Parti libéral du Canada dirigé par M. Chrétien et le Parti libéral du Québec de Daniel Johnson, M. Paradis a convenu qu'elles étaient loin d'être au beau fixe.

Il a fait valoir que cela était imputable à un manque de communications entre les deux formations politiques. Toutefois, il dit avoir confiance que les choses vont s'améliorer au cours des prochains mois.

Depuis quelques mois, MM. Chrétien et Johnson sont littéralement à couteaux tirés.

Au lendemain de la mince victoire du camp du NON au référendum, Jean Chrétien avait critiqué en des termes à peine voilés la stratégie de M. Johnson, faisant valoir que les fédéralistes avaient finalement renversé la tendance qui laissait entrevoir une victoire du OUI grâce à ses interventions de la dernière semaine de la campagne.

M. Johnson, de son côté, ne s'est pas

géné pour condamner la ligne dure qu'Ottawa a décidé d'adopter à l'égard du gouvernement du Québec au cours des derniers mois. Il a aussi vertement critiqué la décision du gouvernement Chrétien d'intervenir dans la cause Bertrand et la lenteur d'Ottawa à donner suite à ses engagements référendaires.

PAS DE CHICANE

Au bureau du premier ministre, un porte-parole a confirmé hier qu'une rencontre a eu lieu entre M. Chrétien et les députés provinciaux.

Tout en insistant sur la caractère privé de cette rencontre, le porte-parole, Patrick Parisot, a aussi affirmé que la question du leadership de M. Johnson n'a pas été abordée.

« L'objet de cette rencontre ne tournait pas autour de M. Johnson. Il s'agissait d'une rencontre privée et nous n'avons l'habitude de révéler le contenu des rencontres privées du premier ministre », a indiqué M. Parisot.

À l'instar de Denis Paradis, M. Parisot a convenu que « les rapports ne sont pas faciles » entre MM. Chrétien et Johnson, mais il nie qu'il règne à l'heure actuelle « un esprit chicanier » entre les deux chefs.

Enfin, M. Parisot a indiqué que le gouvernement fédéral avait l'intention de respecter ses promesses de changements formulées durant le référendum « en temps opportun ».

Une grande histoire d'amour...



Pierre Robitaille

Une boutique où c'est moins cher que vous ne le pensez!

Confiez-nous votre LISTE DE CADEAUX DE MARIAGE

Avec au-delà de 40 années de présence à Québec, la boutique Pierre Robitaille a vu des générations de couples lui confier leurs listes de mariage. Ce succès n'est pas le fruit du hasard.

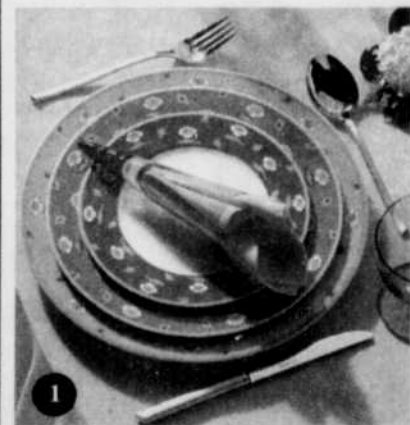
Chez Pierre Robitaille, vous trouvez un choix extraordinaire de collections remarquables, offertes dans une gamme de prix variés. Des spécialistes vous écoutent et vous guident. De plus, on sait vous remercier par de délicates attentions...

CHARMANT CADEAU REMIS À TOUS LES COUPLES

EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS

GALLO DESIGN
Villeroy & Boch Group

SWITCH...
1...2...3...



Pour rire... se sourire... et inviter la bonne humeur à la table des amoureux, la place d'honneur va à SWITCH!



Une drôle de vaisselle à composer, combiner, coordonner, pour renouveler le plaisir d'assembler motifs et couleurs au gré de son imagination.



SWITCH 1, 2 ou 3, fine porcelaine portant une double garantie: plaisir à table et... lave-vaisselle.

La boutique



Place Ste-Foy
653-7260

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
CLINIQUE DE CAMPING II

REPRÉSENTANT RICHARD TALBOT SUR PLACE LES 30, 31 MAI ET 1^{er} JUIN 1996

QUEBOND
TENTE CLIP TRAPPER III

- 1 porte - 3 personnes
- armature en fibre de verre
- dim. : 7' x 7' x 4.4'
- avec vestibule
- poids : 10 lb
- cour. : 189.95



Économisez 20. \$

Spécial 169.95

QUEBOND
TENTE CLIP TRAPPER V

- 1 porte - 5 personnes
- armature en fibre de verre
- dim. : 9' x 9' x 6'
- avec vestibule (36 pi.)
- poids : 16 lb
- cour. : 279.95



Économisez 30. \$

Spécial 249.95

QUEBOND
TENTE WILLMORE V

- 1 porte - 5-6 personnes
- armature en aluminium
- dim. : 9.6' x 9.6' x 7.2'
- poids : 24 lb
- cour. : 439. \$



Économisez 114. \$

Spécial 325. \$

QUEBOND
TENTE CLIP DURANGO III

- double toit réversible
- 2 portes - 3 personnes
- armature en fibre de verre
- dim. : 7' x 8' x 4.4'
- poids : 8.5 lb
- cour. : 174.95



Économisez 20. \$

Spécial 154.95

QUEBOND
TENTE CLIP DURANGO VI

- double toit réversible
- 2 portes - 6 personnes
- armature en fibre de verre
- dim. : 10' x 11.8' x 6'
- poids : 16 lb
- cour. : 309.95



Économisez 30. \$

Spécial 279.95

QUEBOND
TENTE STALKER VI

- 1 porte - 5-6 personnes
- armature fibre de verre
- dim. : 10' x 10' x 8.2"
- poids : 17 lb
- cour. : 309.95



Économisez 20. \$

Spécial 289.95

QUEBOND
SAC À DOS RAINIER

fait de nylon et cordura pour l'expédition volume 60 litres

cour. : 189.95

Économisez 30. \$

Spécial 159.95



HABIT DE PLUIE
NORTH TRAIL

Habit de pluie fait de polyester antiseur doté d'un capuchon. 2 grandes poches à rabat autoadhésif

Cour. : 89.95

Économisez 10. \$

Spécial 79.95



PURIFICATEUR D'EAU
WATERTECH

Modèle Portatif
Traitement garanti de 500 litres d'eau.

Cour. : 36.95

Économisez 4. \$

Spécial 32.95



FANNY PACK

de 9.95 à 74.95



REPRÉSENTANT BERNARD LATAPIE SUR PLACE LES 30, 31 MAI ET 1^{er} JUIN 1996

TENTE ACADIA DE LAFUMA

lafuma

- 1 porte - 2-3 personnes
- armature en aluminium
- dim. : 5.8' x 6.10' x 3.8'
- poids : 8 lb
- cour. : 339.95



Économisez 44. \$

Spécial 295. \$

TENTE ABRIRANDO DE LAFUMA

lafuma

- 1 porte - 2 personnes
- armature en fibre de verre
- dim. : 9.10' x 4.4' x 3.0"
- poids : 3 lb
- cour. : 119.95



Économisez 30. \$

Spécial 89.95



- 1 porte - 3-4 personnes
- armature en aluminium
- dim. : 7.2' x 7.2' x 4.4'
- poids : 10 lb
- cour. : 369.95

Économisez 45. \$

Spécial 325. \$

- 1 porte - 4-5 personnes
- armature en aluminium
- dim. : 8' x 6.10' x 4.4'
- poids : 12 lb
- cour. : 425. \$

Économisez 40. \$

Spécial 385. \$



Sherpa lady 50 POUR DAME volume 50 litres cour. : 139.95

Économisez 60. \$

Spécial 79.95



Travel Pack 25 bretelles matelassées volume 25 litres cour. : 34.95

Économisez 5. \$

Spécial 29.95



REPRÉSENTANT JIM DORÉ SUR PLACE LES 30, 31 MAI ET 1^{er} JUIN 1996

LES IMPERMÉABLES



OCEAN WAVE Pour activité de plein air. Pantalon élastique à la taille homme ou dame choix de couleurs

Cour. : 45.95

Économisez 6. \$

Spécial 39.95

HABIT DE PLUIE

OCEAN WAVE

Pour la voile ou le plein air.

choix de couleurs

Cour. : 149.95

Économisez 20. \$

Spécial 129.95



SAC À DOS

TUNDRA

Modèle # 1774

volume de 55 litres

Pour

diverse

utilisation :

camping,

randonnée, ou

le voyage en famille

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

Seulement 109.95

PRODUITS MUSKOL

- Crème écran 6 175 ml 5.69
- Liquide 50 ml 5.39
- Spray 125 g 5.69
- Spray lite 125 g 4.19
- Spray lite 190 g 5.69

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Nous avons un grand choix de format pour tous les amateurs de la nature !

Ouvert aussi les mercredis soir et les dimanches de 11 à 17 heures

MAGASIN LATULIPPE

637, Saint-Vallier Ouest, Québec Tél. : 418-529-0024



Grand Concours Sur Les Traces De KODIAK III en collaboration avec LATULIPPE

Valeur de 7 000 \$

Tirage le 1er juin 1996

EN BREF

La GRC «au-dessus de la loi»

En refusant de répondre à des questions au sujet de la poursuite en diffamation de 50 millions\$ de Brian Mulroney, la GRC

se place elle-même «au-dessus de la loi», soutient un porte-parole de l'ancien premier ministre. Le commissaire de la GRC Philip Murray dit qu'il invoquera la Loi sur la preuve du Canada et qu'il refusera de révéler toute information susceptible de compromettre son enquête sur la vente d'appareils Airbus et l'implication présumée de M. Mulroney dans l'achat de

1,8 milliard\$. «C'est de la pure provocation», a lancé hier Luc Lavoie, un porte-parole de M. Mulroney. Il a ajouté que les avocats de l'ex-premier ministre examinaient maintenant diverses options. M. Murray, dont le nom figure expressément dans la poursuite intentée par M. Mulroney, a déclaré au journal *Citizen* d'Ottawa que les enquêteurs de la GRC ou des sources

citées comme témoins dans la poursuite ne feront pas de déposition susceptible d'entamer l'intégrité de leur investigation criminelle. «Nous n'avons nullement l'intention de dévoiler certains aspects de l'investigation criminelle (pendant qu'elle se poursuit) dans quelque cause civile que ce soit», a affirmé M. Murray, à la Presse canadienne, hier. (PC)

CANADA/FRANCE

Juppé ne participera pas à une guerre de drapeaux

OTTAWA (PC) — Les relations franco-canadiennes sont au beau fixe et les autorités françaises n'entendent pas laisser la visite prochaine du premier ministre Alain Juppé être ombragée par des considérations de politique intérieure.

C'est du moins le message que tient à transmettre Paris à quelques jours d'une visite qu'on veut essentiellement économique.

«Il n'y a aucun problème de guerre de drapeaux. C'est vraiment derrière nous», a souligné un haut fonctionnaire français hier matin. «Nous ne venons pas au Canada pour résoudre des difficultés mais pour donner plus de visibilité à nos bonnes relations.»

On s'attend quand même à quelques questions sur une éventuelle reconnaissance d'un Québec souverain mais la réponse est toute prête. «Non ingérence et non-indifférence» demeure le mot d'ordre de la diplomatie française.

ARRIVÉE LE 9 JUIN

M. Juppé doit arriver à Ottawa le 9 juin au soir, après avoir effectué un arrêt à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il sera accueilli à Bagotville par le premier ministre Bouchard le 10 et doit repartir pour Paris le lendemain.

Le premier ministre français et son hôte feront une croisière sur le Saguenay pour consacrer officiellement les caps Liberté, Égalité et Fraternité. Leur entretien officiel aura lieu le lendemain matin, à Québec.

M. Juppé se rendra ensuite à Montréal pour conclure la table ronde d'une journée organisée pour la vingtaine de gens d'affaires qui l'accompagnent.

Cette visite «aura un retentissement politique et économique qui traduit l'intensité des liens qui unissent nos deux peuples» de préciser, hier M. Bouchard, au sujet de cette rencontre.

Il s'agit de la première visite officielle d'un premier ministre français depuis celle de Jacques Chirac, il y a près de 10 ans.

Le voyage de M. Juppé commencera par un tête-à-tête avec le premier ministre Jean Chrétien. On anticipe des échanges sur la mission des Nations unies en Haïti à laquelle la France et le Canada participent. Cette mission se terminera à la fin juin si le conseil de sécurité de l'ONU n'adopte pas une nouvelle résolution.

L'essentiel des discussions entre les deux chefs de gouvernement devrait toutefois porter sur le prochain sommet du G-7 qui doit avoir lieu à Lyon à la fin juin.

Les deux gouvernements envisagent signer trois accords, dont une déclaration d'intention dans le domaine du multimédia, pour soutenir la coproduction et le développement de contenu en français. Cette mission économique n'a pas l'ampleur d'Équipe Canada et ses ambitions sont moindres. On ne prévoit pas signer de contrat mais seulement conclure des partenariats à long terme.

Bouclair

RECOUVREMENTS DE FENÊTRES

FAITS SUR MESURE

Horizontaux, verticaux, stores de bois, stores plissés, "Duettes", "Silhouettes", toiles à rouleaux, écrans solaires, persiennes

MEILLEURS PRIX ET VASTE CHOIX DE MARQUES RECONNUES

SHADE-O-MATIC

Livraison en 3 JOURS OUVRABLES
STORES HORIZONTAUX, VERTICAUX ET PLISSÉS SEULEMENT

Hunter Douglas

LEVOLOR

Draco Kinch

ELITE

Nouveauté

STORES DE BOIS

FINI CHÊNE NATUREL ET BLANCHI
disponibles en lamelles de 1" et 2"

GRANDEUR	PRIX
23" x 64"	54.99
27" x 64"	57.99
29" x 64"	60.99
31" x 64"	66.99
32" x 64"	69.99
34" x 64"	69.99
35" x 64"	75.99
36" x 64"	79.99
43" x 64"	89.99
48" x 64"	99.99

Le choix des grandeurs et des couleurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

PRÊTS EN

1h

MAGASIN DE BEAUPORT SEULEMENT

STORES

FAITS SUR MESURE

HORIZONTAUX
1" EN ALUMINIUM

VERTICAUX
EN P.V.C.

GRANDE SÉLECTION ET MEILLEURS PRIX,
C'EST GARANTI!

*BLANC SEULEMENT

STORES HORIZONTAUX 1" EN P.V.C

ACHAT SPÉCIAL

Voici quelques exemples de grandeurs et de prix

23" x 36"	2.99	52" x 64"	10.99
30" x 42"	3.99	60" x 60"	12.99
32" x 48"	4.99	62" x 72"	16.99
36" x 64"	6.99	72" x 84"	23.99

Le choix des grandeurs et des couleurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Les plus bas prix
Garantis
sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%*

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 8 juin 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY
Place Laurier (Mail Nord)
2 Magasins

VANIER
365, Soumande

CHICOUTIMI
326, boul. Des Saguenéens

RIVIÈRE-DU-LOUP
276, Hôtel de Ville

STE-FOY
990, De Bourgogne

QUÉBEC
Galeries de la Capitale

LÉVIS
95, Route Kennedy

RIMOUSKI
36, Montée Industrielle

BEAUPORT
3315, rue du Carrefour

NEUFCHÂTEL
4100, boul. de l'Auvergne

ST-ROMUALD
990, De la Concorde

JONQUIÈRE
3525, BOUL. ST-FRANÇOIS

Gratuit!
Service de
Décoration à domicile

Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(418) 661-0909

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

STORES VERTICAUX EN P.V.C. POUR PORTES-PATIO

VALENCE INCLUSE

29⁹⁹
78" x 84"
GAUFRÉ
IVOIRE

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE STORES VERTICAUX

- GAUFRÉ EN P.V.C. 75" x 84"
- DELTA EN P.V.C. 75" x 84"
- GIMINI EN P.V.C. 75" x 84"
- TEXTURÉ EN P.V.C. 75" x 84"

Grande sélection de couleurs

À PARTIR DE

39⁹⁹
VALENCE INCLUSE

Draperie

Fenêtres dénudées?

Laissez-nous le soin de les habiller! Notre rayon de tissus à draperies déborde de centaines de milliers de mètres de tissus du monde entier:

- cotons décoratifs unis et imprimés, 100% coton
- poly-cotons décoratifs unis et imprimés
- voilages, dentelles et panneaux de dentelle
- tissus à recouvrement tels que tapisseries, jacquards, tweeds, cuirettes et beaucoup d'autres

Peu importe votre style nos préposé(e)s qualifié(e)s se feront un plaisir de vous assister pour tous vos besoins selon votre budget.

TRIO ÉTUDIANT



Trois équipes:

- LAVAGE DE VITRES
- PEINTURE et TERRASSEMENT
- ENTRETIEN DE PELOUSE

Encouragez-nous!!!

651-5151

NOUVEAU-BRUNSWICK

La cour confirme l'exemption de taxe hors-réserve pour les autochtones

FREDERICTON (PC) — Le plus haut tribunal du Nouveau-Brunswick a reconnu le droit des autochtones à être exemptés de la taxe de vente provinciale pour des achats effectués hors réserve.

La province soutenait que les autochtones devaient payer la taxe de vente provinciale sur les biens et services obtenus à l'extérieur des réserves, mais qu'ils pouvaient en être exemptés s'ils faisaient livrer la marchandise sur la réserve. Ils devraient cependant acquitter alors la taxe sur la livraison.

Dans une décision partagée, la cour d'appel du Nouveau-Brunswick a rejeté les prétentions de la province.

« Je ne vois aucune logique dans l'argument du gouvernement », écrit le juge Michel Bastarache dans le juge-

ment majoritaire (3-2). « Compte tenu de la faible densité de population sur les réserves, les magasins à rayons ou tout autre magasin raisonnablement important ne peuvent s'installer dans ces secteurs. »

Il y a trois ans, le gouvernement provincial décidait de retirer aux autochtones reconnus le droit à l'exemption de la TVP. Furieux, les autochtones avaient alors manifesté bruyamment, allant jusqu'à fermer des routes un peu partout dans la province.

Le premier ministre, Frank McKenna, expliquait alors que la province ne

pouvait plus se permettre d'offrir cette exemption aux autochtones alors que les autres provinces l'avaient éliminée.

Mais des avocats représentant les 9500 autochtones du Nouveau-Brunswick ont soutenu devant le tribunal que les revenus de la taxe provinciale de 11 % servent à défrayer les coûts de l'éducation et de la santé, des services déjà payés par Ottawa pour les Indiens reconnus. Les autochtones seraient donc taxés deux fois pour les mêmes services, plaident-ils.

Mais on ne sait pas quel sort on réservera à cette décision dans le contexte nouveau de l'harmonisation, en avril prochain, de la taxe de vente provinciale et de la TPS fédérale, fusionnées dans une taxe unique de 15 %.

Le N.-B. a retiré ce droit aux autochtones il y a 3 ans

Les Cris du Québec défendent « leur forêt » à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Les Indiens Cris veulent que l'Union européenne demande lors de ses négociations avec le Canada l'arrêt de l'exploitation sauvage des forêts du Nord du Québec, a déclaré hier l'un de leurs représentants, Thomas Coon, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

Selon M. Coon, les autorités du Québec ne respectent pas les termes de l'accord sur la baie James et le Nord du Québec signé en 1975.

Celui-ci garantit aux Indiens Cris le respect de leur environnement et de leur habitat.

Le Québec exporte 8 % de sa production de bois vers l'UE « mais le projet

d'accord transatlantique actuellement négocié entre le Canada et l'UE ne prévoit aucune forme d'action commune pour protéger l'environnement », a affirmé la députée européenne allemande Irene Soltwedel-Schaefer (Groupe des Verts) qui avait invité les Indiens Cris à Bruxelles.

SOMMET DE FLORENCE

Les Quinze devraient entériner, lors de leur Sommet de Florence à la fin juin, les modalités de l'accord transatlantique avec le Canada, actuellement en cours de négociation entre la Commission européenne et les autorités fédérales canadiennes.

Selon Brian Craik, directeur des relations fédérales à l'ambassade de la Nation Crie à Ottawa, la Suède et la Finlande, membres de l'UE, disposent d'un important savoir-faire en matière d'exploitation forestière.

Les Suédois utilisent notamment des engins qui n'écrasent pas l'humus forestier lors de la collecte du bois et permettent ainsi la régénération des zones de coupe, a affirmé M. Craik.

« Nous demandons à l'UE de prêter attention à ce qui se passe dans le Nord du Québec et de faire pression pour le respect de l'environnement et des droits de la Nation crie », a déclaré Thomas Coon.

MARINE & BLANC

Super solde
20 à 60 %
sur toute la marchandise

PART TWO
InWear

MEXX

Teenflo
PARIS

MARINE & BLANC
Place Ste-Foy (près de Eaton)
650-5222



LE TOUT NOUVEAU RESTAURANT

RESTAURANT
L'OPÉRA
déjeuners & grillades

SPÉCIALISTE
du Déjeuner & Steak sur le Gril

DINER D'AFFAIRES
TOUS LES JOURS

MENU À LA CARTE
TRÈS VARIÉ



1 HOMARD (1 livre)
9.95

C'est un plaisir de bien vous servir...

Ouvert du mercredi au samedi jusqu'à 23h
3265, chemin Sainte-Foy (angle Duplessis)

654-0019
(réservez dès maintenant)

POUR
DAMES

PRINTEMPS '96

CHAUSSURES

D'ANTIN

POINTURE 3 à 13

LARGEURS AAAA à EE



CHAUSSURES HABILLÉES ET DE MARCHÉ
6629, ST-HUBERT (métro Beaubien)
FERMÉ LE DIMANCHE

Tél. : 276-8388

Sans frais : 1 800 774-0770

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ!

PROFITEZ-EN!

Stores!



STORES VERTICAUX



STORES HORIZONTAUX



STORES PLISSÉS



STORES DE TOILE

Toujours...



APPORTEZ VOS MESURES
...on s'occupe DU RESTE!

- DIRECTEMENT DU PLUS GRAND FABRICANT au QUÉBEC!
- LES PLUS BAS PRIX!
- MEILLEURE QUALITÉ, GARANTIE à 100%!
- ...PRÊTS en 24 HEURES!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établie depuis 1954

Succ. 265 boul. Wilfrid-Hamel • 687-0053
No. 18 A VANIER, angle rue Du Pont Scott (en face de l'hôpital Christ-Roi)

Arthabaska: (819) 357-1297
Chicoutimi: (418) 549-1465
Chomedey: (514) 668-2370
Drummondville: (819) 478-4983
Fabreville: (514) 963-2020
Granby: (514) 777-1099

Greenfield Park: (514) 672-0200
Joliette: (514) 752-4123
Lafontaine: (514) 569-8332
• Montréal •
Jean-Talon E.: (514) 251-0375
Plaza St-Hubert: (514) 278-8327

Ave Mont-Royal: (514) 522-0700
Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037
Repentigny: (514) 582-9937
Sherbrooke: (819) 565-0007
Sorel: (514) 743-6866
St-Eustache: (514) 974-3434

St-Georges: (418) 228-0067
St-Hyacinthe: (514) 771-4266
St-Jean S.R.: (514) 348-0990
Terrebonne: (514) 471-4791
Trois-Rivières: (819) 378-5715
Vanier (Québec): (418) 687-0053

PLUS GRAND
CHOIX AU PAYS:
15,000
STYLES ET
COULEURS de STORES

ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE
ÉTABLIE DEPUIS
1954

Hydro hausse ses tarifs juste à temps pour les déménagements

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — Pendant que patrons et syndiqués d'Hydro-Québec tirent la couverture de leur bord pour éviter les coupes budgétaires demandées par le ministre Guy Chevrette, les contribuables, eux, passeront à la caisse dès le 15 juin. Les nouveaux tarifs de branchement entreront en vigueur à cette date, juste à temps pour la grande saison des déménagements.

Les propriétaires de nouvelles maisons, qui aménageront autour du premier juillet, seront particulièrement touchés par des frais de branchement pouvant atteindre 350 \$.

Après une année 94-95 particulièrement moche au chapitre des revenus, Hydro-Québec doit retrouver son rythme et rapporter davantage à l'État, a maintes fois répétés Guy Chevrette au cours des dernières semaines. Hydro devra aussi faire plus avec moins de gras.

En attendant de savoir où l'on coupera les 198 millions \$ réclamés par le ministre, les consommateurs québécois participeront les premiers au redressement de la société d'État.

Les abonnés d'Hydro-Québec paient déjà 2,5 % plus cher leur électricité de-

puis le premier mai, ce qui représente une augmentation moyenne de 25 à 30 \$ par année.

Mais ce n'est pas tout. Hydro empochera, avec les nombreux déménagements du premier juillet, 17 millions \$ de plus grâce à sa nouvelle politique de tarifs de branchement du service.

Des revenus supplémentaires de 17 millions \$ en un mois sur des retombées totales de 20 millions \$ par année, on comprend aisément que la nouvelle grille tarifaire entre en vigueur avant la fin juin. « On a travaillé très fort pour que cela soit prêt pour le premier juillet, ce sont 17 millions \$ sur 20 », admet-on au cabinet du ministre Chevrette.

Les nouveaux propriétaires de maison ou les locataires qui déménagent cet été auraient tout intérêt à effectuer les changements à leur abonnement avant le 15 juin.

À partir de ce moment, il en coûtera 20 \$ pour faire brancher le courant à son nom dans son nouveau chez-soi, et même 50 \$ pour les consommateurs qui n'avaient pas de compte depuis trois ans et plus.

Les heureux acheteurs de maisons neuves paieront encore davantage: 200 \$ pour le nouveau branchement plus, bien sûr, les frais de 20 ou de 50 \$

pour « ouvrir » leur compte.

La facture risque d'être encore plus salée, explique un préposé à la clientèle de Québec. En effet, Hydro facturera également 100 \$ pour les raccordements temporaires faits pendant la construction, ce qui signifie que le propriétaire d'une maison se retrouvera avec une facture de 320 à 350 \$ avant même d'avoir consommé le premier watt dans sa nouvelle demeure.

Il ne s'agira toutefois que d'exceptions, affirme une porte-parole d'Hydro, Marie Archambault, ajoutant que cette mesure s'appliquera plutôt aux entrepreneurs qui utilisent de l'électricité dans leurs installations d'un chantier.

Par contre, quand le raccordement d'une maison est assumé par le constructeur, il y a de fortes chances pour que les coûts soient de toutes façons assumés par le consommateur, reconnaît Mme Archambault.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà que la température s'en mêle. Le dernier hiver, plus froid que la normale, a eu des répercussions sur les factures, qui grimpent en moyenne de 6,5 %.

Dans la région de Québec, certains ménages absorbent même des augmentations de 15 % sur leur facture établie en mode de versements égaux.

COLOMBIE-BRITANNIQUE Le NPD réélu par la peau des dents



Glenn Clark

VANCOUVER (CP) — Le Nouveau Parti démocratique a été reporté au pouvoir à la suite des élections d'hier, les plus serrées en Colombie-Britannique depuis 1952.

Libéraux et néo-démocrates ont pris l'avance alternativement jusqu'à ce que la tendance favorise les seconds. Les néo-démocrates ont remporté 39 sièges, contre 33 pour les libéraux, qui

ont cependant eu le dessus quant au nombre de votes (42-39 %). Les libéraux se sont avérés plus forts dans la région de Vancouver, dans la Vallée de l'Okanagan et de la rivière Fraser, alors que les deux partis se sont livrés à un coude à coude dans le Nord.

Le NPD est donc devenu le premier gouvernement néo-démocrate à obtenir un deuxième mandat de suite en Colombie-Britannique, et cela en résistant à une vague nationale de compressions dans les dépenses.

Le Parti de la réforme a fait élire deux députés et l'ancien leader libéral, Gordon Wilson, a été réélu à la tête de son nouveau parti marginal, l'Alliance pour le progrès démocratique.

Avant la démission du premier ministre Mike Harcourt, en février, les troupes libérales de Gordon Campbell bénéficiaient d'une avance considérable sur les néo-démocrates. Mais cette avance s'est minée à mesure que le premier ministre désigné, Glen Clark, jouait la carte du charisme et celle des promesses électorales.

M. Clark a été réélu, hier, dans sa circonscription.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

	Sièges	Scrutin (en %)
LIBÉRAL	33	42
NPD	39	39
RÉFORMISTE	2	9
CRÉDIT SOCIAL	0	0
APD	1	6
INDÉP.	0	0
AUTRES	0	4
TOTAL	75	100

Source: INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Aide-mémoire pratique aux propriétaires de GEO.

Le réservoir d'essence est à gauche.

(À conserver dans votre pare-soleil.)



GEO METRO 1996
La championne de l'économie d'essence

9996\$*

- Consommation d'essence: 4,3 L/100 km sur route, 5,4 L/100 km en ville
- Garantie GM TOTALTM 3 ans ou 60 000 km
- Assistance routière 24 h
- Deux sacs gonflables
- Programme pour diplômés, réduction de 750 \$†

GEO
JE VEUX MA LIBERTÉ!

* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock. Préparation incluse. Transport (500 \$) et taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement. † Programme pour diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

WEILL
paris

Spécialité:
tenues de mariage,
très facile à reporter.
Vêtements importés de France
935\$
(La collection WEILL mariage
n'est jamais en solde.)

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy, 656-9141

Kelvinator

LAVEUSE AUTOMATIQUE
7 cycles de lavage
Choix de 3 températures de lavage et rinçage
Choix de 2 vitesses de lavage et essorage
Choix de 3 niveaux d'eau
Dispositif de lavage à triple action
499⁹⁹

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE
5 cycles de séchage
Choix de 4 températures variables
Bouton de démarrage
Culbutage par ailettes en diagonale
319⁹⁹

CUISINIÈRE
de 30 po
Four à nettoyage facile
Nouveau dessus à bords relevés
Horloge
Dessus relevable
459⁹⁹

RÉFRIGÉRATEUR
18 pi³
Super efficacité, énergétique
Roulettes pour déplacement facile
Portes réversibles acier robuste
679⁹⁹

PLATE FORME
39 po, 54 po, 60 po
blanche ou noire
51⁹⁹
Livraison en sus.

CENTRE AUDIO-VIDÉO
229⁹⁹

MOBILIER DE SALLE À MANGER
Table et 4 chaises.
289⁹⁹

Berçante sur billes
169⁹⁹

DÉPOSITAIRE POSTUREPÉDIC
MATELAS

Sealy

510 RESSORTS
Garantie de 10 ans
39 54 60 78
199⁹⁹ 249⁹⁹ 299⁹⁹ 469⁹⁹

39 54 60
139⁹⁹ 169⁹⁹ 199⁹⁹

Robert Levesque Le seul et unique
OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h
315, avenue Proulx (angle Beaucage)
Ville de Vanier, Québec
681-7327

Marois impuissante à empêcher la réduction des services aux élèves

La ministre est déçue du manque d'imagination des administrateurs scolaires

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — La ministre de l'Éducation Pauline Marois se dit impuissante à empêcher les commissions scolaires de couper dans les services professionnels offerts aux élèves pour se conformer aux compressions budgétaires votées par Québec.

C'est ce que rapporte l'attachée de presse de Mme Marois, Christiane Miville-Deschesnes, réagissant aux propos de la Fédération des professionnels de l'éducation du Québec. Selon la Fédération, les commissions scolaires s'approprient à mettre à pied des centaines d'orthophonistes, psychologues et autres spécialistes non-enseignant dans les écoles, ce qui fait de la dernière vague de coupes « un derby de démolition ».

« La ministre est déçue du manque d'imagination, indique Mme Miville-Deschesnes. La vraie question à demander, c'est pourquoi des commissions scolaires réussissent à minimiser l'impact, d'autres pas ? »

« Pourquoi retrouve-t-on, dans un cas, quatre administrateurs pour 10 000 élèves et, dans un autre, deux administrateurs pour 20 000 élèves ? » dit-elle, suggérant qu'il y a des dépenses administratives superflues. La porte-parole donne aussi l'exemple de commissaires qui ont choisi de haus-

ser le nombre d'étudiants par classe d'alphabétisation pour dégager une somme leur permettant d'embaucher un orthopédagogue.

La ministre n'a cependant pas l'intention d'intervenir directement auprès des commissions en panne « d'imagination » pour protéger des services qui touchent au premier chef des élèves en difficulté. « Les commissions scolaires sont des entités autonomes, dirigées par des gens élus par la population, a répété à maintes reprises Mme Miville-Deschesnes. On ne peut avoir une règle et son contraire: nous leur transférons 97 % des budgets; elles ne peuvent être à moitié responsables! »

LES PARENTS

Si des rappels à l'ordre doivent être faits, ils doivent provenir de la base. « Les parents peuvent aller à leur conseil des commissaires » pour protester contre des coupes qui ne répondraient pas à leurs vœux.

« Nous sommes très inquiets pour nos jeunes, en particulier pour ceux qui sont en difficulté, insiste pour sa part Mme Claire Drolet, de l'Association des comités de parents Québec-Beauce-Appalaches. Les animateurs de vie étudiante, ceux de la pastorale, ce sont souvent eux qui font que l'élève ne décroche pas. Et on est en train de vider les écoles de ces gens-là. »

Mme Drolet réfute, par contre, l'argument du ministère à l'effet que les commissions scolaires disposent d'une marge de manœuvre pour faire face aux « commandes » du gouvernement.

Joint en fin de journée, le président de la Fédération des professionnels de l'éducation, François Ferland, a tenu à dire que ce ne sont pas 2200 professionnels qui risquent de perdre leur emploi, mais bien 2200 contrats sur 7200, qui sont compromis. Il estime à 700 le nombre de employés précaires menacés de ne pas être réembauchés, cet automne. « Le gros problème des employés de soutien et des professionnels est qu'il n'y a pas de plancher d'emploi. On coupe sans discernement. Dans la région de Montréal, une commission abolit tous les postes de bibliothécaires. Dans une autre tous les conseillers pédagogiques sont mis en disponibilité. »

Par ailleurs, LE SOLEIL a rapporté par erreur que la commission scolaire Chutes-de-la-Chaudière veut réduire de 30 % les services aux élèves. C'est plutôt l'intention formulée par Chutes-Montmorency. À Chutes-de-la-Chaudière, l'administration, le service de la dette et l'éducation aux adultes sont mis à contribution pour les compressions totalisant 1 million \$. Seul apport des services aux élèves, les commissaires veulent éliminer partiellement un poste d'agent en réadaptation.

La Croix-Rouge offre des excuses

TORONTO (PC) — La Croix-Rouge a présenté ses excuses aux Canadiens, hier, pour les erreurs qu'elle a commises dans les années 1980 mais elle a refusé d'être tenue responsable de la contamination des réserves de sang par le virus du sida.

« Nous ne nous excusons pas pour cela, c'était hors de notre contrôle », a soutenu le secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne, Douglas Lindores, alors qu'une victime du sang contaminé l'apostrophait à l'issue d'un discours. « (Mais) la Croix-Rouge offre ses excuses sans réserve pour les erreurs qu'elle a commises dans les années 1980. »

Un discours sans histoire devant 200 chefs d'entreprise à propos du travail de la Croix-Rouge au front d'une pandémie dégénérée en entreprise de rela-

tions publiques désastreuse lorsque M. Lindores a dû répondre au feu nourri de victimes et de militants.

Ils voulaient savoir pourquoi l'agence avait toujours refusé de s'excuser pour le scandale du sang contaminé, qui a infecté des milliers de Canadiens et fait des centaines de morts jusqu'à maintenant. Ils souhaitent aussi savoir pourquoi la Croix-Rouge tient tant à empêcher le juge Horace Krever, président d'une commission d'enquête, de blâmer qui que ce soit dans cette affaire.

Un hémophile de Hamilton, Mark Bulbrook, infecté par ces transfusions, a soutenu que la Croix-Rouge devrait être accusée de négligence criminelle pour avoir écoulé en 1985 des produits sanguins potentiellement mortels.

BIENVENUE AUX SALONS...

BIENVENUE AUX SALONS...

- 7 salons particuliers pour tous genres de réceptions
- Cap. d'accueil: 10 à 125 personnes
- Prix spéciaux pour groupes

TABLE D'HÔTE (5 services)

à compter de 15⁹⁵\$

SPÉCIALITÉS

Fondues • Steaks • Fruits de mer

Le rendez-vous des bons vivants depuis 20 ans!



681-3548

324, boulevard Hamel (angle Pierre-Bertrand)
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT

RAGE

VÉLOS FABRIQUÉS AU QUÉBEC À 100%

La ligne Rage c'est le vaccin pour soigner toute la famille. Rage c'est plus de 17 modèles entièrement dessinés, fabriqués et assemblés à la main en Beauce, donc 100% québécois... Cyclo, hybride ou montagne, cadre garanti à vie. Rage, pour les passionnés du vélo !



PAYEZ EN SEPTEMBRE '96*

OBTENEZ JUSQU'À 50\$ D'ACCESSOIRES SUR TOUT VÉLO DE 499\$ ET PLUS

LA RAGE DES VÉLOS DE MONTAGNE

casque gratuit	• RAGE SELLERS	229\$
casque gratuit	• RAGE KARBER	299\$
casque gratuit	• RAGE LEVADITI Acera X EZ fire	399\$
	• RAGE PHISALIX STX	499\$
	• RAGE REMLINGER	679\$
	• RAGE GOTTINGER Rock shox	849\$
	• RAGE NEGRI STX RC Rock shox	1 079\$
	• RAGE PASTEUR Deore XT	1 199\$
	• RAGE BAER V-brake Judy XC	1 699\$

LE RAGE CYCLO

Pour les adeptes du cyclo-tourisme
Shimano RCX STI 21 vitesses

999\$

ACCEPTONS ÉCHANGE DE VOTRE VÉLO DE MONTAGNE OU HYBRIDE À L'ACHAT D'UNE BICYCLETTE

NE PERDEZ PAS LA
Les meilleurs prix en ville!

SUPPORTS À VÉLOS

- 5 portes, pas d'attente
- Vente et réparation de remorques de toutes les dimensions
- Freins électriques
- Refroidisseur de transmission
- Distributeur Algonquin, Reese, Drawtite, Eaz-lift
- Sallette d'attelage (Fifth Wheel)

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE INC.
445, rue Curie, Angle Dalton
parc Colbert, Sainte-Foy (par autoroute Charest) **659-4245**



Une vraie aubaine...un petit bijou...

Geo Metro 1996

AUCUN COMPTANT NECESSAIRE

stock #40737

500\$ comptant
201\$ /mois*

aucun comptant
215\$ /mois*

1100\$ comptant
184\$ /mois*

AVANT D'ACHETER COMPAREZ LES PRIX MARLIN

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec
Tél.: (418) 688-1212

La santé, un mode de vie que l'on choisit

La Rosalie
fête ses 10 ans

"SUPER BAS PRIX"

Célébrez cet anniversaire en venant déguster, sous l'auvent champêtre, nos excellents produits tout en rencontrant des spécialistes en alimentation. Bienvenue à toutes et à tous les samedi et dimanche 1er et 2 juin. Sur place: conférences, bilan santé, soins esthétiques offerts gratuitement.

Réservez votre place.
À votre santé!

1646, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec)
683-1936

NEUTRI CHIPS, CANAL, QUEST, Bioforce Canada, VIVANT, Anine, Flora

FENDI.

Le souci du détail qui a valu à Fendi sa renommée mondiale

MARC GAGNÉ
opticien

Prescriptions acceptées pour verres teintés

110-5600, boulevard des Galeries, Québec
628-1313
28 ans de professionnalisme

LA RAGE DES VÉLOS POUR ENFANTS

• RAGE SOKOL 16"	119\$
• RAGE MANN 21"	199\$
• RAGE DEAN 20"	159\$

LA RAGE DES VÉLOS HYBRIDES

• RAGE VIOLA selle confort, roues en alliage	279\$
• RAGE PARA Acera X	399\$



La Vie Sportive

600, RUE BOUVIER (COIN DES GRADINS)

T • 623.8368 + F • 623.8608 + SANS FRAIS 1.888.347.7678

• Lun-Mer 9:30 - 17:30 • Jeu-Ven 9:30 - 21:00 • Sam 9:00 - 17:00 • Dim 11:00 - 17:00

Soldes
printemps

30%

à

50%

sur les collections

Basler
Devernois
Lucia
HauberSauf collections
mariages, denims
et plein été

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 656-9141

La GRC à l'abordage

Les officiers du navire taïwanais arrêtés et accusés du meurtre de passagers clandestins

■ HALIFAX (PC) — Un détachement de 15 agents de la GRC a abordé un porte-conteneurs hier et arrêté la totalité des officiers taïwanais sous des accusations d'avoir tué trois passagers clandestins d'origine roumaine.

Les accusations de meurtre prémédité ont été portées par les autorités roumaines, ce qui pourrait entraîner l'extradition des officiers dans ce pays pour y être jugés. Au ministère des Affaires extérieures, le porte-parole Jeffrey Chapman a déclaré hier qu'on ne savait toujours pas avec précision si les personnes trouvées coupables de telles accusations sont passibles de la peine de mort en Roumanie.

Après avoir procédé à l'arrestation des suspects, les policiers de la GRC ont fouillé le Maersk Dubai à la recherche de preuves et, possiblement, d'autres réfugiés. Le sergent Bill Price, de

Un des rescapés
du navire

la GRC, a déclaré qu'aucun autre passager clandestin n'avait été trouvé.

Les policiers ont procédé à l'arraisonnement du navire ancré au milieu du port de Halifax après que le capitaine, affirmant agir sur ordre du gouvernement taïwanais, eut refusé d'obtempérer à l'ordre d'accoster.

L'équipage n'a toutefois offert aucune résistance aux membres de la GRC qui se sont présentés à bord.

Les policiers ont ramené à terre six suspects à l'air plutôt sombre. Ils ont été rapidement emmenés dans divers postes de la GRC pour y être interrogés. Un septième suspect, l'offi-

cier responsable des télécommunications du navire, avait été arrêté plus tôt hier, au lendemain de son plongeon depuis le pont pour regagner la terre ferme à la nage.

Le sergent Price a précisé que les accusations ont été portées sur la foi du témoignage de huit membres d'équipage philippins et non sur des révélations faites aux policiers par l'officier responsable des communications.

Le porte-parole de la GRC n'a pu préciser à quel moment les audiences en extradition auraient lieu.

Les arrestations effectuées hier l'ont été sur la base de mandats délivrés par le procureur général de Roumanie.

Les huit désertheurs ont parlé d'assassinats séparés lors de deux voyages à destination de Halifax depuis Algéciras, en Espagne. Selon eux, deux clandestins roumains ont été livrés à la mer, en mars, sur une embarcation de fortune constituée d'un baril d'huile et un autre aurait été jeté par-dessus bord plus tôt au cours du mois.

**SOLARIUM
DESIGN
3 SAISONS**

**Entrepreneur en rénovation
35 ans d'expérience !**

- Toitures
- Portes (acier, portes-fenêtres, etc.)
- Fenêtres
- Agrandissement
- Revetements de tout genre
- Patio bois traité

Subvention "programme Virage"
LAPORTE RÉNOVATION INC.
6350, des Érables
St-Émile **845-0072**

EN BREF

Pour un salaire minimum à 7\$

Le Québec devrait porter le salaire minimum à 7\$ l'heure (il est à 6,45\$ depuis octobre 1995), suggèrent les présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ. Lors d'une conférence de presse, hier, Lorraine Pagé, Clément Godbout et Gérald Larose ont rappelé qu'environ 185 000 personnes au Québec, soit 6% des salariés, touchent présentement le salaire minimum et que les deux tiers de ce groupe sont des femmes. «Actuellement, le salaire minimum représente 46,8% du salaire horaire moyen comparé à 59% il y a 25 ans». L'Ontario a déjà porté le salaire minimum à 6,85\$, et la Colombie-Britannique, à 7\$. Au Québec, un salarié qui travaille à temps plein au salaire minimum gagne «un revenu inférieur au seuil de pauvreté» tel qu'établi en 1994 par Statistique Canada (16 609\$ par année), ont fait valoir les dirigeants syndicaux. (PC)

Le porte-monnaie électronique est arrivé

Depuis hier, le porte-monnaie électronique est devenu monnaie courante dans 25 commerces du Complexe Desjardins, à Montréal. Le Mouvement des caisses Desjardins vient de lancer la première expérience-pilote du genre au Québec avec le concours de commerçants du complexe et de Visa Canada. Il mettra en circulation pendant six mois 20 000 cartes à puce non-rechargeable d'une valeur de 20\$ et de 40\$. Au terme de la période d'essai, Desjardins décidera de la pertinence de son déploiement à travers le Québec. Le porte-monnaie électronique ressemble en tout point aux cartes de paiement conventionnelles à la différence qu'au lieu d'être dotée d'une bande magnétique à son endos, il possède un micro-circuit intégré qui emmagasine l'argent. (PC)

Des documents falsifiés dans les mains de Boyle

Une série de documents falsifiés en 1994 par des officiers chargés des affaires publiques au ministère de la Défense sont passés entre les mains du général Jean Boyle mais, à l'époque, il ne s'agissait que d'une question mineure, a-t-on appris hier à la commission d'enquête sur la Somalie. Selon le témoignage du lieutenant-colonel Daniel Benjamin, le général Boyle lui aurait remis 68 documents qui avaient déjà été examinés et approuvés par des officiers de rang inférieur. M. Benjamin a déclaré qu'il ne se doutait pas du tout qu'ils avaient été modifiés par des officiers des affaires publiques. Les documents étaient connus sous le nom de RTQ, pour «réponses à des questions». En fait, il s'agissait de feuilles dactylographiées dont se servaient les officiers pour répondre aux questions que leur posaient les journalistes au téléphone. Selon M. Benjamin, M. Boyle a approuvé la copie finale des documents. Le témoin a déclaré que le général voulait s'assurer que rien n'était susceptible de compromettre les cours martiaux découlant des événements survenus en Somalie. (PC)



Mazda MX-3 Precidia 1996

J'AI LE DIABLE AU CORPS!

Les amateurs de voitures sport adorent conduire la MX-3 Precidia. Et pour plusieurs raisons!

Avec son fougueux moteur à DACT de 1,6 litre et 16 soupapes, la MX-3 Precidia est une petite sportive qui réagit à la moindre sollicitation.

Bien calé dans le siège du conducteur, vous trouverez que la MX-3 Precidia sait comment s'exprimer. Sa suspension indépendante aux 4 roues et sa direction assistée à pignon et crémaillère ne sont que quelques-unes de ses caractéristiques de pointe.

Et ce n'est pas tout... Vous trouverez aussi que, dans son habitacle, tout a été pensé afin de rendre le voyage encore plus agréable: instrumentation facile à consulter, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent variable, porte-gobelets, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

à inversion automatique et 4 haut-parleurs et banquette arrière à dossier rabattable. Performance enivrante, confort luxueux et de l'espace pour 4 personnes... foncez vite chez votre concessionnaire Mazda!

Mais faites vite car, à ce prix-là, cette petite sportive va décoller dans le temps de le dire.

SEULEMENT 1 700\$ D'ACOMPTE.
TRANSPORT ET PRÉPARATION
AVANT LIVRAISON INCLUS.

LOCATION :

238\$*

PAR MOIS/36 MOIS.

OU TAUX DE FINANCEMENT 4,9%* jusqu'à 48 mois.
Voir les détails chez votre concessionnaire.

LOCATION
Personnalisée
MAZDA



Mazda 626 Cronos 1996

AVEC ELLE, C'EST PUREMENT PHYSIQUE!

Les célibataires aiment conduire la Mazda 626 Cronos. Les familles

partent avec elle en toute confiance. Pourquoi?

Parce qu'elle a de l'énergie! Son très performant moteur V6 de 2,5 litres et 24 soupapes est l'un des plus légers, des plus compacts et des plus silencieux au monde. Mais attention...

Au lieu du V6 (non offert par Altima), vous pouvez aussi opter pour le moteur de 4 cylindres, qui consomme moins d'essence que les moteurs des Altima, Accord et Camry. Mais quel que soit le choix de moteur...

Vous jouirez du même confort. Grâce à la suspension indépendante aux 4 roues à double bras trapézoïdal et barre stabilisatrice.

Et de la même sécurité! Elle surpasse la Camry et l'Accord aux tests de collision frontale.

De plus, c'est elle qui offre le plus d'espace intérieur dans sa catégorie.

Performance, économie d'essence, confort et sécurité. Que voulez-vous de plus...?

Ah oui!... Tous les acheteurs aiment son prix.

SEULEMENT 1 700\$ D'ACOMPTE.
TRANSPORT ET PRÉPARATION
AVANT LIVRAISON INCLUS.

LOCATION :

248\$*

PAR MOIS/36 MOIS.

OU TAUX DE FINANCEMENT 4,9%* jusqu'à 48 mois.
Voir les détails chez votre concessionnaire.

Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI

*Ces offres spéciales s'appliquent aux acheteurs/locataires au détail de véhicules neufs en stock chez les concessionnaires participants à compter du 4 mai 1996 et pour une durée limitée seulement. Les modèles en stock peuvent varier selon les concessionnaires. Sujet à l'approbation du crédit. Le taux de financement spécial sur les acheteurs et les locataires ne peut pas être jointé aux offres. Modèles illustrés: 626 Cronos et MX-3 Precidia. Crédit: Cette offre s'applique à l'achat au détail des modèles 1996 neufs suivants: 626 Cronos et MX-3 Precidia. Exemple: un financement de 10 000\$ à 4,9% représente 48 versements mensuels de 230\$ avec un coût de crédit de 1 040\$ pour une obligation totale de 11 040\$. Les véhicules peuvent être des modèles illustrés. Coût de la location personnalisée Mazda: tous les coûts de location comprennent des frais de transport et de préparation avant livraison de 100\$. Le mensuel indiqué pour la 626 Cronos (EX 1996) (modèle n° 140756 AA00) est calculé pour une location de 36 mois avec un acompte de 1 700\$, un régime d'une valeur résiduelle de 20% payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 11 625,15\$. La mensualité indiquée pour la MX-3 Precidia (ES 1996) (modèle n° 138156 AA00) est calculée pour une location de 36 mois avec un acompte de 1 700\$, un régime d'une valeur résiduelle de 20% payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 9 319\$. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Frais d'immobilisation et assurance et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 cents le kilomètre supplémentaire. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

LE MONDE

Peres et Netanyahu nez à nez

■ JERUSALEM (d'après AP et AFP) — Suspense jusqu'au bout pour l'élection du premier ministre israélien: alors que les sondages de sortie des urnes donnaient, hier soir, la victoire de justesse à Shimon Peres, la tendance s'inversait durant la nuit. Les deux chaînes de télévision donnaient Benjamin Netanyahu vainqueur bien qu'après dépouillement de 55% des suffrages, le leader travailliste avançait avec 50,5% le candidat de la droite nationaliste qui recueillait 49,5%. Les résultats définitifs devaient être connus ce matin.

Tard en soirée, M. Netanyahu, 46 ans, le visage tendu, est venu expliquer à ses partisans que l'élection n'était pas encore perdue. «Nous ne perdons pas espoir et nous attendrons avec des nerfs d'acier et la tête froide», a-t-il déclaré.

Puis, lorsque la tendance s'est inversée en sa faveur, la joie a basculé dans le camp du Likoud. Au siège de M. Netanyahu, les militants exultaient, dansaient et tapaient des mains devant les nouveaux sondages.

Si M. Peres, un vétéran de 72 ans, s'était abstenu de crier victoire, suivant les résultats à la télévision et attendant des données plus fiables, il n'en

était pas ainsi de certains ministres.

PROCESSUS DE PAIX

Le ministre des Finances Avraham Chohat avait estimé que l'élection «signifie que la plupart des personnes dans ce pays soutiennent le processus de paix et que le gouvernement a un mandat pour le poursuivre».

Ces élections étaient en effet considérées comme un test pour la poursuite du processus de paix au P.-O., dont M. Peres a été l'architecte.

Durant sa campagne, M. Netanyahu, 46 ans, partisan du «Grand Israël», s'était prononcé contre les concessions territoriales et a affirmé qu'il re-

lancerait la colonisation juive dans les territoires palestiniens, tout en soulignant cependant qu'il poursuivrait le processus de paix.

M. Peres avait pour sa part convoqué les élections, avec six mois d'avance sur le calendrier, en affirmant qu'il avait besoin d'un «nouveau mandat» du peuple pour conclure une paix globale au M.-Or. d'ici l'an 2000.

Les 3 933 250 électeurs inscrits élaient à la fois leur premier ministre au suffrage universel direct — une première dans l'histoire de l'État hébreu — et pour élire les 120 députés à la Knesset (chambre unique).

RECU DES GRANDS PARTIS

Les élections à la Knesset montraient un recul des deux principaux partis en nombre de sièges, au profit des partis religieux qui passent de 16 à 22 sièges.

Selon des projections de la première chaîne, le Parti travailliste obtiendrait 35 sièges (contre 44 en 1992) et le Likoud 31 (contre 40).

Deux partis religieux faisaient des

gains importants à la Knesset. Le Parti religieux national, favorable au maintien des colonies juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, obtiendrait neuf sièges (contre six). Quant au Parti Shas (ultra-orthodoxe), représentant surtout les juifs sépharades originaires d'Afrique du Sud, il s'adjugerait 10 sièges (contre six).

NOUVEAUX PARTIS

Deux nouveaux partis, la Troisième Voie et Israël avec l'Immigration, remporteraient respectivement trois et sept sièges, ce qui pourrait leur donner un rôle clé dans la formation du nouveau gouvernement.

Le vainqueur de l'élection comme premier ministre devra constituer autour de lui une coalition de plusieurs partis, afin d'obtenir le soutien d'au moins 61 députés (majorité absolue) à la Knesset.

Le taux de participation s'est élevé à 79,7%, soit 2,3 points de plus qu'au scrutin de 1992. Chez les 540 000 électeurs arabes, la participation a at-

teint 77,1%, sept de plus qu'en 1992. Selon la première chaîne, la quasi-totalité de cet électoral (97,5%) a voté pour M. Peres. M. Netanyahu, lui, a bénéficié du soutien massif des juifs ultra-orthodoxes, qui se sont déplacés nombreux pour voter.

INTÉGRISTE ÉLU

Pour la première fois par ailleurs dans l'histoire d'Israël, un intégriste musulman a été élu à la Knesset.

Abdel Malek Dahamshé, 50 ans, est un avocat dont le client le plus fameux est le chef spirituel du Hamas, Ahmed Yassine, détenu en Israël où il purge une peine de réclusion à perpétuité.

M. Dahamshé a indiqué que sa priorité sera de «lutter pour des droits égaux afin de mettre un terme à la discrimination» qui frappe, selon lui, la minorité arabe d'Israël.

Les Arabes représentent quelque 18% de la population israélienne, bien que leur poids dans le corps électoral, 13%, soit inférieur, à cause d'une plus grande proportion de moins de 18 ans que chez les Juifs israéliens.

WHITEWATER Nouvelle sommation pour Bill Clinton

WASHINGTON (d'après AFP) — Le président Bill Clinton a reçu une citation de la part de l'avocat d'un ancien banquier de l'Arkansas inculpé dans l'affaire Whitewater lui enjoignant de témoigner en faveur de ce dernier lors de son procès, le 17 juin, a indiqué la Maison-Blanche hier.

M. Clinton avait déjà témoigné en faveur de la défense par caméra vidéo interposée lors du premier procès lié à l'affaire Whitewater, qui s'est terminé mardi par un verdict de culpabilité pour fraude à l'encontre des trois accusés, des proches du président.

Le conseiller juridique de M. Clinton spécialement chargé de l'affaire Whitewater, Mark Fabiani, a affirmé hier que cette nouvelle citation avait été reçue par l'avocat personnel de M. Clinton, et que le témoignage du président «faisait l'objet de négociations».

Les deux anciens partenaires de M. Clinton dans l'investissement immobilier Whitewater qui a donné son nom à ce scandale politico-financier, Jim et Susan McDougal, et le successeur de M. Clinton au poste de gouverneur de l'Arkansas, Jim Guy Tucker, ont été reconnus coupables mardi de respectivement 18, quatre et deux délits de fraude par un jury de Little Rock.

Ce nouveau procès vise deux banquiers eux aussi très proches de M. Clinton, Herbert Branscum et Robert Hill, propriétaires d'une banque à Perryville (Arkansas).

Les deux hommes, qui plaident non coupables, ont été inculpés en février pour avoir détourné illégalement en 1990 des fonds de leur banque au profit de la campagne de M. Clinton pour le poste de gouverneur de l'État.

Les délits qui leur sont reprochés ont été découverts par le procureur spécial chargé de l'affaire Whitewater, Kenneth Starr, un républicain, lors d'un examen des finances de M. Clinton, un démocrate, alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas.

TÉMOIGNAGE CRÉDIBLE

Les jurés ont quand même pour la plupart trouvé crédible le témoignage de M. Clinton. Les républicains ont néanmoins affirmé que le verdict constituerait un enjeu de la campagne électorale.

Les jurés interrogés après le verdict ont expliqué qu'ils n'avaient pratiquement pas tenu compte du témoignage enregistré sur vidéo de Bill Clinton, cité comme témoin de la défense, et qu'ils ont surtout été influencés par un accablant dossier contenant 618 documents contre les accusés.

Les conseillers de la Maison Blanche ont travaillé toute la nuit de mardi et la journée d'hier pour établir une stratégie afin de démarquer le président Clinton de ses anciens associés, à l'époque où il était gouverneur de l'Arkansas.

Les conseillers en ont tiré un document de huit pages dans lequel ils reprennent des déclarations des jurés, sauf une qui met en doute la crédibilité du président.

Un tigre vigilant, surveillé et bien en laisse



Tesha surveille attentivement le trafic automobile autour de lui. Tesha est un tigre de Sibérie que son maître amène régulièrement dans une garderie animale de Grand Forks, dans le Dakota du Nord, tout près de son domicile. Mais Tesha est aussi surveillé de près par les automobilistes qui poussent rapidement un soupir de soulagement quand ils voient que la bête âgée de 10 ans est bien attachée et ne peut donc se sauver. Mais Tesha et son maître sont aussi bien connus dans leur région puisque la bestiole a été adoptée par Harold Weivoda quand il était âgé d'à peine trois semaines. Ils sont habitués aux périples du jaunâtre félin.

À peine de retour, Marc Garneau se dit prêt pour un 3e vol

WASHINGTON (PC) — L'astronaute québécois Marc Garneau vient à peine de revenir sur Terre, mais de nouvelles virées dans l'espace semblent déjà se dessiner à l'horizon.

«Il n'y a rien d'officiel, a déclaré le directeur du programme des astronautes au sein de l'Agence spatiale canadienne, M. Steve MacLean, au cours d'une entrevue téléphonique peu après l'atterrissage de la navette *Endeavour*, hier matin. Il est dans le pipeline pour voler encore, c'est sûr.»

Mais M. MacLean, lui-même un ancien astronaute, s'était presque échappé quelques instants plus tôt.

«Quand vous êtes quelqu'un comme Marc, vous allez voler encore et cette mission constitue alors une étape.»

Il a fait valoir que le Canada sera étroitement impliqué dans l'assemblage de la station spatiale internationale, un processus qui nécessitera l'utilisation du bras robotique canadien.

«D'une certaine façon, lorsque Marc a capturé le satellite *Spartan*, il s'entraînait pour le type d'activités qu'il aura à effectuer à bord de la station spatiale», a-t-il déclaré.

En conférence de presse hier après-midi au Centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral, en Floride, retransmise par NASA TV, l'astronaute québécois a simplement indiqué qu'il espérait

avoir la chance de voler une 3e fois.

«J'aimerais participer à l'assemblage de la station spatiale internationale, qui va commencer l'an prochain», a-t-il déclaré en français.

UN HÉROS MODESTE

Comme d'habitude, l'astronaute québécois s'est fait modeste, surtout quand une journaliste américaine lui a demandé ce qu'il pensait du fait d'être considéré comme un héros au Canada.

«Je suis très flatté par cette description, a-t-il déclaré. Je ne me vois pas comme un héros, mais plutôt comme quelqu'un qui a eu la chance de pouvoir aller dans l'espace et y travailler.»

Il a eu de la difficulté à identifier le moment le plus mémorable de sa mission de 10 jours à bord d'*Endeavour*. «Je dois dire qu'il y a pas eu un moment en particulier, a-t-il répondu. D'une façon générale, je pense que c'est avoir la chance de regarder notre planète.»

Il a déclaré qu'être dans l'espace constituait une expérience profonde et individuelle.

«Même si nous sommes tous entassés dans une petite navette, il y a des moments où nous nous sentons seuls et où nous ressentons quelque chose

d'incroyablement beau, a-t-il déclaré. J'avais presque les larmes au yeux de pouvoir expérimenter quelque chose de si inhabituel.»

L'astronaute natif de la ville de Québec a eu la chance d'assister au retour dans l'atmosphère terrestre aux premières loges, tout près du pilote.

Il a filmé le tout sur vidéo, décrivant les couleurs de l'atmosphère la nuit, et la lumière brillante qui accompagnait la navette.

«C'est très spectaculaire, a-t-il déclaré en conférence de presse. Vous savez que nous êtes littéralement englouti par une balle de feu.»

L'APRÈS-MISSION

Peu après l'atterrissage, à sept heures du matin, M. Garneau et les autres astronautes ont subi quelques tests médicaux.

Ils devaient s'envoler pour Houston en après-midi pour se reposer, puis pour commencer à travailler sur l'après-mission.

Lors de la conférence de presse, le commandant John Casper a déclaré que la mission avait été un succès. Il a déclaré que le déploiement d'une antenne gonflable, à partir du satellite *Spartan*, avait montré que ce concept était faisable, même s'il faudra analyser les données qu'il a recueillies.

TERRORISME AUX
ÉTATS-UNIS

12 avions devaient exploser en vol L'opération visait à tuer 4000 personnes en 48 heures

NEW YORK (AFP) — Les États-Unis ont accusé hier trois terroristes présumés, dont l'un serait le «cerveau» de l'attentat contre le World Trade Center, d'avoir comploté pour placer des bombes à bord d'appareils américains reliant l'Asie à la Californie, ce qui aurait tué 4000 passagers.

Ramzi Ahmed Youssef, qui aurait orchestré l'attentat contre les célèbres tours jumelles de New York, et Abdoul Hakim Mourad, deux Pakistanais de 28 ans, ainsi que Wali Khan Amin Shah, dont l'âge et la nationalité ne sont pas connus officiellement, avaient préparé «un plan détaillé et organisé» qui aurait dû provoquer «48 heures de terreur dans le ciel», a déclaré le procureur fédéral adjoint Michael Garcia.

«L'opération 'Bojanga' était une vengeance sur d'innocents citoyens américains en raison de la politique de leur gouvernement vis-à-vis d'Israël», a-t-il ajouté à l'adresse des 12 jurés titulaires et six remplaçants, lors de la 1re audience de ce procès prévu pour durer au moins deux mois et demi.

Formellement, le procès s'était ouvert le 13 mai avec le début de la sélection du jury. Les trois accusés, qui plaident non coupables, risquent la détention à perpétuité.

«Si les 12 avions à bord desquels ils avaient prévu de placer des bombes avaient explosé, il y aurait eu 4000 morts», a-t-il ajouté.

L'accusation a fait de Ramzi Youssef «le cerveau de ce complot» mais s'est gardée, tout comme la défense, d'évoquer l'attentat du 26 février 1993 contre le World Trade Center (WTC), 6 morts et un millier de blessés, pour lequel l'accusé doit comparaître ultérieurement.

Aucune des parties ne souhaite en effet voir la procédure annulée pour une allusion qui pourrait contribuer à influencer le jury. Ceci est évidemment de pure forme, les médias ayant largement rapporté l'ensemble des accusations à l'encontre de Youssef.

Ce dernier a tenu à s'adresser personnellement aux jurés, ce dont le juge a essayé de le décourager en soulignant que dans ce cas il devrait assurer seul toute sa défense, au risque de finir ses jours en prison.

M. Duffy a posé quelques questions sur son dossier à l'accusé, auxquelles Youssef a eu du mal à répondre.

«Je ne vous laisserai pas transformer cette cour en cirque», a alors lancé le juge avant de suspendre l'audience jusqu'à ce matin, et il devrait faire savoir si Youssef peut assurer lui-même sa défense.

INAUGURATION À LÉVIS D'UN NOUVEAU SIGNATURE MAURICE TANGUAY

Complexe Maurice Tanguay, 5720, boul. Étienne-Dallaire, Lévis

dès aujourd'hui 9h00

*Les armoires André Julien exclusivement en montre
chez Signature Maurice Tanguay à Lévis.*

CUISINE
André Julien
DESIGN



Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

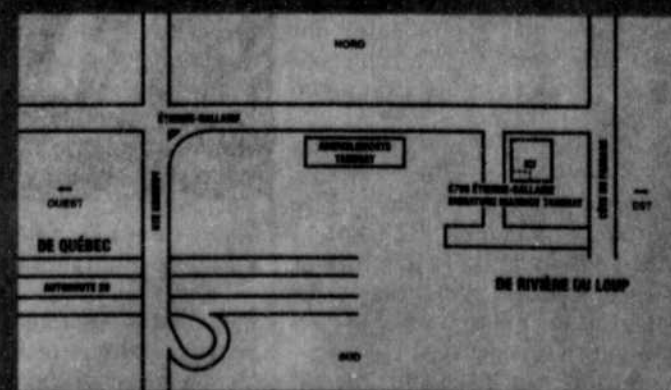
Aucuns frais, payable seulement le 12 mars 1997* sur toute la marchandise



Québec
7200, Armand-Viau
(Parc Armand-Viau)
845-5050



Chicoutimi
1990, boul. Talbot
698-4411



Lévis
Complexe Maurice Tanguay
5720, boul. Étienne-Dallaire
835-9111

*Renseignements en magasin